

Date de dépôt : 30 janvier 2019

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la mise en œuvre de la loi pour la construction de logements d'utilité publique (LUP – I 4 06), du 24 mai 2007

Mesdames et
Messieurs les députés,

Introduction

La loi 10008, pour la construction de logements d'utilité publique (LUP – I 4 06; ci-après : LUP), votée sans oppositions le 24 mai 2007, est entrée en vigueur le 31 juillet 2007. Après des années de débats politiques sur les moyens et outils pour lutter contre la crise du logement, l'adoption de la LUP a traduit les objectifs fixés dans le protocole d'accord sur le logement du 1^{er} décembre 2006, appelé alors « accord historique » et signé par la majorité des acteurs et partenaires de la politique du logement à Genève.

Cette loi visait deux objectifs principaux.

Le premier, constituer un parc pérenne de logements d'utilité publique (ci-après : le parc LUP) à hauteur de 15% du parc locatif du canton, puis de 20% depuis la modification législative introduite par la loi n° 10460 du 14 mai 2009, entrée en vigueur le 14 juillet 2009.

Le deuxième, fixer une base légale déterminant la part minimale de logements d'utilité publique à réaliser par les opérateurs en zone de développement, en fonction du type de zone de fond et de la date de déclassement et ce par le biais de la création d'un nouvel article 4A de la loi générale sur les zones de développement (LGZD).

En 2009 a été votée la loi 10460. Elle est venue en contreprojet à l'IN 133 « Pour un financement juste et durable de la politique sociale du logement par l'or de la Banque Nationale Suisse ». Celle-ci modifiait la LUP, ainsi que la loi générale sur le logement et la protection des locataires, du 4 décembre 1977 (LGL – I 4 05; ci-après la LGL).

Ces modifications visaient à augmenter l'objectif quantitatif du parc de logements d'utilité publique à constituer de 15% à 20%. Pour financer la réalisation de cet objectif quantitatif, un fonds propre affecté d'investissement à hauteur de 35 millions de francs par année (ci-après : le Fonds LUP) a été créé en complément du premier crédit de 300 millions de francs prévu par la loi 10008 du 24 mai 2007. La loi prévoit que le fonds LUP est alimenté en premier lieu par le crédit de 300 millions de francs puis, une fois épuisé, par la part cantonale au bénéfice de la BNS et, enfin, dans l'hypothèse où cette part serait insuffisante, par un autre financement (autres recettes, emprunt). Ce financement n'est en outre plus limité dans le temps puisqu'il perdure jusqu'à la réalisation de l'objectif des 20%.

L'article 7 de la loi 10008 prévoit son évaluation 10 ans après son entrée en vigueur. Tel est l'objet du présent rapport divers (RD) du Conseil d'Etat au Grand Conseil.

Résumé en 10 points

Le rapport évalue, d'une part, l'effet de l'article 4A LGZD sur la production du logement en général et du logement d'utilité publique en particulier et, d'autre part, l'atteinte de l'objectif légal visant à constituer un parc pérenne de logements d'utilité publique sur le canton de Genève.

Le bilan des 10 ans (2008-2017) de la mise en œuvre de la loi est marqué par les faits suivants :

1. Il est à relever une reprise de l'activité de construction de logements dans le canton. Il y a eu davantage de logements prévus dans les requêtes en autorisation de construire (27'638 contre 15'225 sur la période 1998-2007), davantage de logements autorisés dans des immeubles collectifs (hors villas; 19'967 contre 9'886) et davantage de logements mis en chantier et en construction chaque année.

A fin 2017, 5'614 logements étaient en cours de construction, alors qu'il y en avait en moyenne 2'289 entre 1998 et 2007. Ce fait révèle que, à court terme, le potentiel de nouveaux logements construits est grand.

2. A fin 2017, il a été produit 1'953 logements issus de nouvelles constructions. Cela confirme la tendance des années 2016 et 2015 qui affichaient déjà un nombre élevé de nouveaux logements construits (1'998 en 2016; 2'047 en 2015), ce qui porte la moyenne de la décennie à 1'562 logements.

3. Le nombre total des logements construits durant les 10 dernières années n'est cependant pas significativement plus élevé que la décennie précédente : 15'615 unités entre 2008 et 2017 contre 15'270 durant la décennie précédente.
4. Avec l'augmentation de la production de logements, entre 2008 et 2017, le taux de vacance s'améliore, tout en restant bas, et atteint un taux de 0,51% en 2017 (0,20% en 2008).
5. La répartition des catégories des logements construits démontre une répartition semblable entre logements en propriété par étage (PPE; 33%) et logements d'utilité publique (36%), à hauteur d'environ un tiers. Ces dix dernières années, la classe moyenne a été insuffisamment servie, n'ayant accès ni au logement subventionné, ni à la propriété. Seuls 17% de logements locatifs non subventionnés ont été construits pour la classe moyenne, qui représente pourtant 50% de la population. Les constructions de villas en représentent 14%.
6. Le parc de logements d'utilité publique, qui doit être constitué à hauteur de 20% du parc locatif cantonal, a atteint la moitié de son objectif au 31 décembre 2017.

Le taux de logements d'utilité publique par rapport au parc locatif du canton se monte à 10,24%, contre 8,5% en 2007. Sa croissance annuelle est d'environ + 0,2% par an.

Le parc LUP est composé de 16'510 logements, dont 2'775 logements sont issus de nouvelles opérations réalisées sur la période des 10 ans.

La majorité de ces nouveaux logements d'utilité publique sont des opérations construites sur des parcelles en mains publiques, et non par l'effet de l'article 4A LGZD.

Le parc de logements subventionnés LGL est composé de 18'121 logements à fin 2017 (7,80% du parc total des logements existants), alors qu'il en avait encore 20'791 en 2007 (9,64%).

En considérant les deux parcs LUP et LGL conjointement, on peut observer que l'ensemble du parc des logements à caractère social, LUP et LGL, se situe à 25'330 unités au 31 décembre 2017 : 8'820 logements soumis uniquement à la LGL et qui sortiront à moyen terme du contrôle; 9'301 logements soumis à la LGL et à la LUP et 7'209 LUP non soumis à la LGL qui, eux, resteront durablement sous contrôle de l'Etat.

7. Les charges nettes cumulées du Fonds LUP s'élèvent à 359'423'468 francs. Le solde du fonds LUP est positif (+ 29'576'532 francs).

Le Fonds LUP, réservé à l'Etat, aux communes et à leurs fondations immobilières de droit public, a permis de financer de nouvelles opérations à 24%, des acquisitions de terrains à 53%, d'achat d'immeubles existants à 22,5%, complété de divers frais pour 0,5%.

La Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) en a bénéficié à hauteur de 129,2 millions de francs (35,9%), les Fondations immobilières de droit public (FIDP) de 97,8 millions de francs (27,2%), l'Etat de Genève de 84,8 millions de francs (23,6%) et les communes et leurs fondations de 47,6 millions de francs (13,2%).

Le Fonds propre affecté LUP a notamment permis le financement de la construction de 2'148 logements, l'acquisition ou la rénovation de 2'108 logements dans des immeubles existants et le rachat de 3 droits de superficie.

8. La mise en place d'une planification de prospection foncière, les ressources financières du fonds LUP ont permis de financer l'acquisition de 138'153 m² de terrains dont 91% se trouvent en zone de développement 3 et pour leur majorité dans des périmètres engagés dans des mesures de planification. Le potentiel de ces terrains acquis se monte à plus de 1'718 logements d'utilité publique, dont la majorité est en cours de réalisation ou en cours de planification.

En ce sens, le crédit d'investissement a atteint son objectif, à savoir la construction de logements d'utilité publique et l'acquisition de parcelles et d'immeubles existants.

9. La planification foncière s'est accompagnée d'une meilleure vision sur les potentiels de valorisation des terrains récemment et anciennement acquis par l'Etat de Genève en faveur des LUP. L'Etat de Genève a ainsi octroyé des contrats de droit de superficie distinct et permanent pour 38 opérations, représentant un potentiel de 2'679 logements.

10. En particulier, a été mis en place en 2016 un plan stratégique en faveur des sociétés coopératives d'habitation genevoises, notamment dans le but de privilégier le développement de primo-coopératives dans le canton. L'action a motivé l'Etat et la FPLC à octroyer pour environ 97'600 m² de surfaces brutes de plancher en faveur de celles-ci.

1. Contexte historique des années 2006-2007

1.1 Des déficits annuels de production en logements qui s'accumulent

En 2001, le plan directeur cantonal 2015 fixait l'objectif de construire 32'000 logements en 20 ans sur le territoire cantonal, soit en moyenne 1'600 logements par an, pour une hypothèse de croissance démographique moyenne de 3'100 personnes par an.

De 2001 à 2006, *le rythme de construction de logements est resté en deçà de l'objectif*, avec une production de 1'400 logements par an en moyenne sur la période, même si la tendance s'est redressée en 2007 avec 1'632 logements construits.

Pendant la même période, *la population a augmenté plus vite que prévu* : un solde net annuel positif de plus de 4'200 personnes, dont deux tiers par le solde migratoire, fait que près de 34'500 personnes se sont installées dans le canton pendant la période 2000 à 2006.

De 1995 à 2005, *la taille des logements nouvellement construits a augmenté de 20%*, la moyenne étant passée de 4 à 5 pièces. Cette tendance répond à l'évolution de la demande sociale et des comportements (confort spatial). En zone à bâtir, il a été construit un nombre de logements moins important que prévu, bien qu'en termes de surfaces brutes de plancher (SBP) construites, l'objectif a été atteint.

L'effet de ciseau entre la forte croissance démographique mal anticipée et les déficits annuels de construction de logements s'est traduit, sur le marché du logement, par un taux de vacance (pourcentage des logements vacants par rapport aux logements existants) qui est descendu régulièrement depuis 1998. La construction de logements peine à suivre la croissance de la population. Cette dernière s'accroît deux fois plus vite que le nombre de logements. Entre 2002 et 2006, *le taux de vacance s'est maintenu à un niveau très faible*, autour de 0,20%, largement au-dessous du seuil de fluidité du marché, qui est de 2%. Au 1^{er} juin 2006, le taux de vacance des logements à Genève a atteint le plancher technique de 0,15%. Ce niveau très faible est alors illustré par le recensement de seulement 329 logements vacants, dont 274 appartements et 55 maisons individuelles.

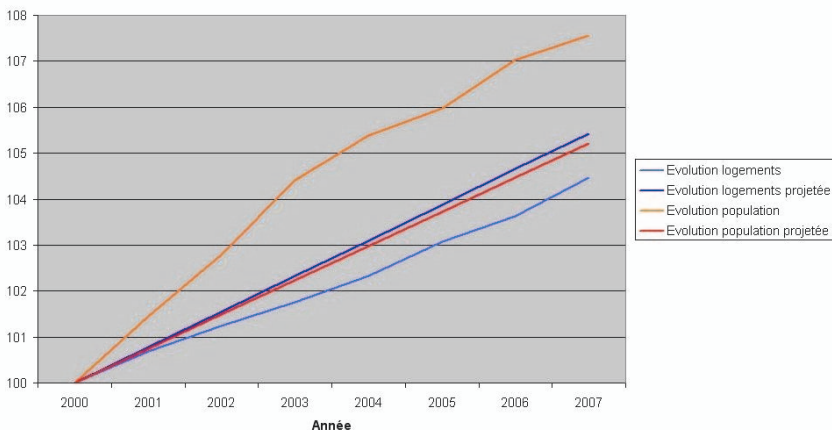
Au fil des années, les déficits de production de logements par rapport à l'objectif fixé s'accumulent, aggravant la pénurie. Le déficit total, pour la période 2000-2007, est d'environ 1'000 logements par an¹. Ce retard à rattraper

¹ Monitoring du plan directeur cantonal. Domaine Urbanisation. Décembre 2008.

sur la production s'ajoute à celui créé par une croissance démographique supérieure à celle prévue.

Figure 1 : Evolution réelle et projetée de la population et de la construction depuis 2000 (en base 100). Source : Fiche du Plan directeur cantonal.

Evolution réelle et projetée de la population et de la construction depuis 2000 (en base 100)



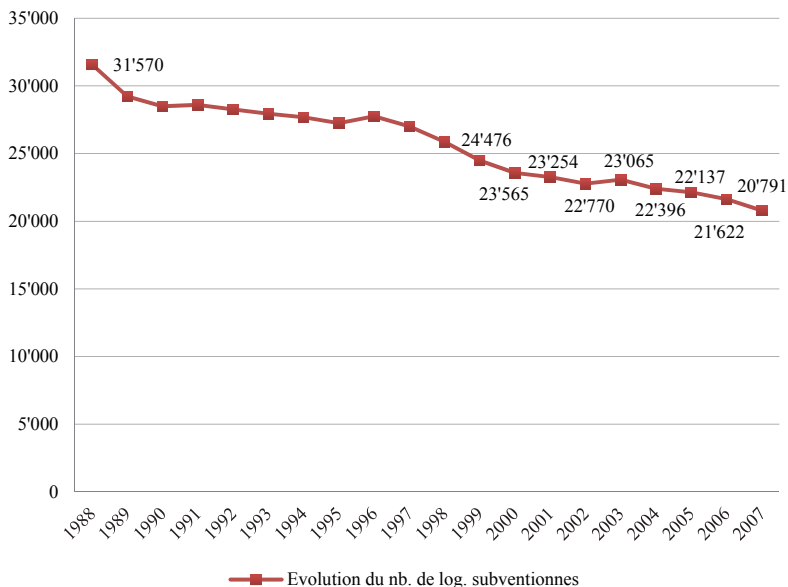
Depuis le début des années 1990, on peut également constater *une forte diminution du parc de logements subventionnés*, prévus par les dispositions de la LGL, notamment des logements de catégorie HLM. Jusqu'en 2007, parmi les trois types de logements subventionnés, seuls les logements HBM sont pérennes parce qu'ils sont en mains des fondations immobilières de droit public (FIDP). Les deux autres types, HLM et HM, ne sont subventionnés que pendant une période limitée (de 20 à 25 ans maximum) et sont ensuite réaffectés au marché libre.

Ainsi, depuis 1990, de nombreux logements HLM sont passés au marché libre (entre 500 et 1'000 logements par an) et la construction de nouveaux logements HLM et HM n'a de loin pas compensé ce mouvement. Ce caractère provisoire du régime LGL ne permet pas d'assurer une proportion suffisante de logements sociaux sur le long terme.

En 1977, le parc comptait encore 30'000 logements de catégorie HLM, 30 ans plus tard en 2007, il n'y a plus que 13'000 logements HLM. Au total, la part de logements subventionnés par rapport au parc de logements du canton est passée de 15% en 1990 à moins de 10% en 2007 (9,64% au 31.12.2007).

Figure 2 : Evolution du nombre de logements subventionnés LGL (1998-2007).

Source : OCStat.



1.2 Un accord pour relancer la construction de logements à Genève : le protocole d'accord sur le logement du 1^{er} décembre 2006

Dans le but de relancer la construction de logements à Genève, les participants de l'ex-Groupe de concertation « logement », qui s'était réuni plusieurs fois depuis le printemps 2006, se sont mis d'accord sur les éléments d'une nouvelle politique sociale du logement.

Les éléments de l'accord s'articulent sur les 10 points suivants :

1. Constitution d'ici à 10 ans, grâce au train de mesures proposé dans les points suivants, d'un parc de logements d'utilité publique à hauteur de 15% du parc locatif du canton avec pour objectif, à long terme, la constitution d'un parc de 20% de logements d'utilité publique.
2. Fixation dans la LGZD de taux minimaux de logements d'utilité publique.
3. Renforcement du développement des coopératives d'habitation et de la propriété individuelle par l'élargissement du marché de la PPE.
4. Maintien des aides personnalisées, soit le système HM des allocations de logement.

5. Systématisation des déclassements ultérieurs à l'accord en zone de développement lorsqu'ils sont destinés au logement collectif et veille sur la modération du prix du terrain déclassé.
6. Promotion de la mixité sociale sur l'ensemble du territoire.
7. Engagement des parties à favoriser des nouveaux déclassements en zone agricole destinés à la construction de logements collectifs.
8. Pratique d'une politique foncière active par l'acquisition de terrains déclassés et en développant les droits de superficie sur ces terrains, conditionnés aux objectifs des logements d'utilité publique.
9. Engagement du Conseil d'Etat à déposer un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement de 30 millions de francs par an pendant 10 ans et de modifier la LGZD afin d'y intégrer les proportions prévues au point 2.
10. Institution d'un groupe de suivi du protocole d'accord sur le logement.

Cet accord entre les principaux partenaires du logement à Genève, à l'exception de l'ASLOCA, a été signé le 1^{er} décembre 2006².

Dans la continuité de l'accord de 2006, le Grand Conseil genevois a voté six mois plus tard, sans oppositions, la loi 10008 pour la construction de logements d'utilité publique (LUP – I 4 06). Elle a été votée le 24 mai 2007 et est entrée en vigueur le 31 juillet 2007.

Cet accord a également fondé la Nouvelle politique du logement (NPL) définie par le Conseil d'Etat lors de la législature 2006-2009. Elle reposait sur les quatre piliers suivants : 1) création d'un parc de logements d'utilité publique; 2) maintien des aides personnalisées aux locataires; 3) développement des coopératives et de l'accès à la propriété; 4) assouplissement des règles en zone de développement. Ces objectifs ont été dès lors repris globalement à chaque législature. La NPL est reprise dans les objectifs stratégiques n° 17 et n° 18 « Renforcer la mixité sociale des quartiers » et « Loger la population » du programme de législature 2014-2018.

1.3 Une volonté de constituer un parc pérenne de logements d'utilité publique

La LUP vise la constitution d'un parc durable de logements d'utilité publique sur l'ensemble du canton. Suite à la modification de la loi par le Grand

² A noter que suite à la signature de l'accord en 2006, l'ASLOCA a rejoint le groupe de suivi du protocole d'accord sur le logement.

Conseil le 14 mai 2009³, l'objectif légal est la constitution d'un parc de logements d'utilité publique représentant à terme 20% du parc locatif cantonal.

Pour atteindre l'objectif, un montant de 35 millions de francs est attribué chaque année à un fonds propre affecté pour la construction de logements. Ce dernier est financé en premier lieu par la part cantonale au bénéfice de la Banque nationale suisse jusqu'à l'atteinte de l'objectif. Les ressources financières du fonds sont utilisées par l'Etat, par les fondations immobilières de droit public et par les communes.

Les critères définissant la qualité d'utilité publique d'un logement au sens de la loi LUP sont :

- la qualité du propriétaire : un logement d'utilité publique appartient à l'Etat, à une fondation de droit public, à une commune ou à une organisation sans but lucratif (art 1, al. 2); il peut appartenir à toute autre entité privée si celle-ci s'engage sur cinquante ans par une convention avec l'Etat (art. 1, al. 3);
- l'application d'un taux d'effort, soit un rapport entre le revenu et le montant du loyer (art. 1, al. 2);
- l'application d'un taux d'occupation du logement, soit un rapport entre le nombre de personnes occupant un logement et le nombre de pièces de celui-ci (art. 1, al. 2).

1.4 L'article 4A LGZD

La particularité, mais aussi la force de la politique sociale du logement à Genève, est d'avoir lié depuis plus de 50 ans l'aménagement du territoire et la politique du logement stricto sensu. Les 2/3 des logements construits entre 1960 et 1980 ont bénéficié de ce cadre pour répondre aux nécessités du développement du canton. Aux deux piliers historiques que sont la LGZD et la LGL est venue s'ajouter, en 2007, la LUP. Ce dispositif a clarifié les répartitions de catégories de logements en ancrant dans la loi le lien entre territoire et logement.

La LUP a ainsi modifié la loi générale sur les zones de développement (LGZD – L 1 35), du 29 juin 1957, par la création d'un nouvel article 4A qui

³ Cette modification a fait l'objet d'un accord entre les auteurs de l'IN 133 « Pour un financement juste et durable de la politique sociale du logement par l'or de la Banque Nationale Suisse », dont l'ASLOCA, et le Conseil d'Etat, en date du 27 avril 2009. Suite à cet accord, l'IN 133 a été retirée. Pour rappel, dans sa version de 2007, la LUP assignait un objectif de 15% à atteindre en 10 ans. Cet objectif a été porté à 20% sans limitation dans le temps par la nouvelle de 2009.

fixe les catégories de logements sociaux et/ou de logements d'utilité publique à réaliser.

L'article 5 de la loi générale sur les zones de développement (LGZD) prévoit la production de logements destinés à la location et à la vente devant répondre aux besoins prépondérants d'intérêt général. L'article 4A LGZD traduit l'ambition de l'article 5, tout en tenant compte de l'objectif de la loi LUP, en fixant a minima les taux de logements d'utilité publique à réaliser dans le cadre de nouveaux programmes en zone de développement, sur zone de fond villa et zone de fond agricole.

Il s'agit d'une différence avec la situation antérieure qui prévoyait une répartition sur la base d'une simple pratique administrative dite des « deux-tiers [de logements subventionnés] – un tiers [de logements "libres"] ». Il est à relever que cette disposition légale est applicable à toute demande déposée dans les 10 ans à compter de son entrée en vigueur. Elle a eu par conséquent une péremption programmée au 31 juillet 2017.

Dans cette perspective, le Conseil d'Etat a adopté le 4 avril 2017 le projet de loi 12093 modifiant la loi générale sur les zones de développement (LGZD – L 1 35). Il est actuellement en suspens à la commission du logement. Dans l'attente de son traitement et afin d'assurer la garantie juridique de l'article 4A LGZD, la loi 12074 a été votée le 12 mai 2017, qui prolonge l'applicabilité de l'article 4A LGZD à toute demande déposée jusqu'au 31 juillet 2019.

1.5 La gouvernance : le groupe de suivi du protocole d'accord sur le logement

L'accord de 2006 prévoit l'institution d'un groupe de suivi de la mise en œuvre de la LUP, la gestion, la coordination et le suivi du programme étant assurés par l'office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF) du département du territoire (DT). Depuis le 1^{er} mai 2013, le programme LUP est piloté par la direction de la planification et des opérations foncières (DPOF).

Les membres du groupe de suivi sont :

- l'ASLOCA-Genève, représenté par MM. Eric Fuld et Alberto Velasco;
- l'Association des communes genevoises (ACG), représentée par MM. Christian Gorce et Alain Rüttsche;
- l'Association des promoteurs constructeurs genevois (APCG), représentée par M. Thomas Mader;
- la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), représentée par M. Charles Lassauce;
- la Chambre genevoise immobilière (CGI), représentée par M. Christophe Aumeunier;
- la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), représentée M. Jan Doret;
- la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB), représentée par M. Nicolas Rufener;
- les Fondations immobilières de droit public (FIDP), représentées par MM. Stéphane Lorenzini et Michel Perizzolo;
- le Groupement des coopératives d'habitation genevoises (GCHG), représenté par MM. Jean-Pierre Chappuis et Mauro Riva;
- l'Intercaisse, représentée par MM. John Lateo et Bertrand Reverdin;
- le Rassemblement pour une politique sociale du logement (RPSL), représenté par Mme Carole-Anne Kast et M. Marc Brunn.

Le groupe de suivi s'est réuni régulièrement jusqu'à fin 2013. Dès 2014, le département a souhaité lancer une série de mesures sur la politique du logement basée sur les premiers constats posés depuis 2007.

Les enjeux alors identifiés ont été exposés lors de la 12^e Journée du logement du 2 octobre 2014. A cet égard, des propositions ont été formulées. Elles ont fait l'objet de discussions complémentaires avec les partenaires. Elles ont été de suite reprises et partagées avec les partenaires dans le cadre de l'organisation des Rencontres du logement, initiées à l'automne 2014 et clôturées en mars 2015. Sur cette base, un rapport divers a été rédigé par l'administration et approuvé par le Conseil d'Etat le 14 octobre 2015 (**RD 1108** – Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la mise en œuvre de la politique cantonale du logement dans le cadre de la réalisation du plan directeur cantonal 2030⁴).

⁴ Voir sur <http://ge.ch/grandconseil/data/texte/RD01108.pdf>

2. 10 ans de 4A LGZD : une reprise de la construction de logements dans un contexte de croissance démographique soutenue

Dans le cadre du plan directeur cantonal 2030⁵, l'objectif de développer un potentiel de 50'000 logements réalisables de 2010 à 2030 vise à répondre à la fois au scénario démographique « dynamisme urbain » déterminé en 2001 par l'office cantonal de la statistique (OCSTAT) et à la volonté de rééquilibrage du développement de l'agglomération. L'un des buts associés est de freiner l'étalement urbain et ses impacts, notamment en termes de congestion de la mobilité et de mitage du territoire.

2.1 Une hausse continue de la population

La croissance de la population résidant dans le canton de Genève n'a pas ralenti depuis 2007. Sur les dix dernières années, elle a même augmenté de + 11,7%. Le solde total de la croissance démographique (solde migratoire et solde naturel combiné) est de + 52'432 personnes depuis 2008, soit en moyenne une croissance annuelle nette de plus de 5'200 personnes, contre + 44'209 résidents entre 1998 et 2007. Deux tiers de ces nouvelles personnes sont issus des mouvements migratoires nets alors qu'un tiers correspond au solde net du mouvement naturel entre les naissances et les décès. L'année 2014 reste la plus dynamique de cette période avec une augmentation de population de 8'334 personnes pour cette seule année. Le taux de croissance annuel moyen est de + 1,08%. A la fin 2017, la population résidante du canton de Genève est de 498'221 personnes. La barre symbolique des 500'000 habitants dans le canton a été dépassée en juillet 2018.

2.2 Une reprise de la production de logements en général

Les dix dernières années sont marquées par une reprise générale de la construction de logements, malgré quelques fléchissements sur certaines années (2008, 2009, 2011, 2013). Cette hausse s'exprime dans toutes les phases de la production du logement.

Le nombre de logements prévus dans les requêtes a fortement augmenté puisque la moyenne annuelle sur les dix dernières années est de 2'764 logements prévus contre 1'522 pour la décennie précédente (+ 81,5%). En particulier, les années 2015, 2016 et 2017, avec respectivement 3'730, 3'833 et 3'682 logements prévus dans les requêtes, ont été les années les plus fortes depuis le début de la tenue de cette statistique par l'OCSTAT en 1983.

⁵ Etudes des besoins et de l'offre en logements, Genève, Plan directeur cantonal, septembre 2011.

Le nombre de logements autorisés a suivi la même tendance, avec une moyenne annuelle sur les dix dernières années de 2'278 logements autorisés contre 1'315 pour la décennie précédente (+ 73,2%). Le nombre de villas autorisées ayant légèrement reculé, cela signifie que le nombre de logements prévus dans des immeubles collectifs a plus que doublé (19'967 unités entre 2008 et 2017 contre 9'886 durant la décennie précédente). Les quatre dernières années constituent les années les plus fortes depuis les années 1980.

Conséquemment le nombre de logements mis en chantier chaque année a régulièrement cru d'année en année, passant d'environ 1'500 logements mis en chantier dans les années 2005 à plus de 2'500 logements mis en chantier en 2017 (avec quelques fluctuations).

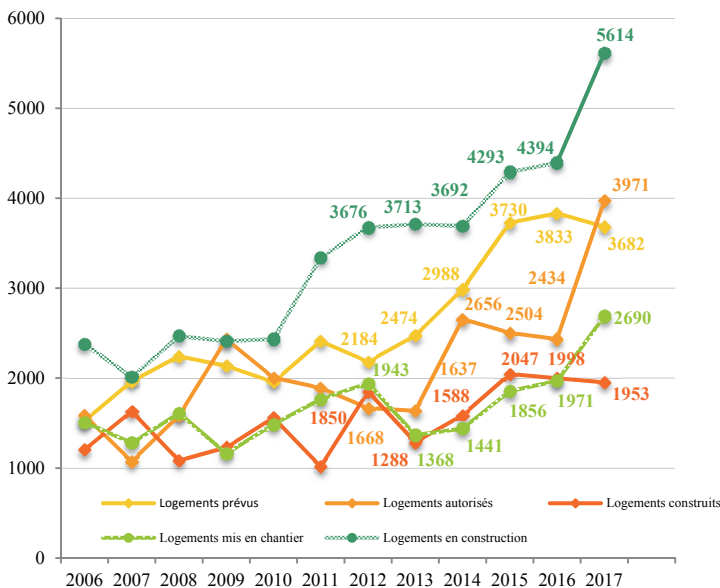
La tendance est également haussière pour le nombre de logements construits ces dernières années puisque les trois dernières ont produit près de 2'000 logements par an (2'047 en 2015, 1'998 en 2016 et 1'953 en 2017). Cependant, en moyenne sur les dix dernières années et en comparaison décennale, le nombre de logements construits est quasi le même (15'615 unités entre 2008 et 2017 contre 15'270 sur la décennie précédente; + 2,3%).

La production de logements est très fluctuante d'une année à l'autre. Ce fait témoigne de l'impact des autorisations contenant un grand nombre de logements et généralement situées dans les grands projets d'urbanisation. Sur un bilan annuel, elles peuvent représenter une part importante de la production. Il est donc pertinent de considérer la statistique sur plusieurs années pour mieux traduire l'état de la situation relatif aux logements construits, tout en les mettant en relation avec le nombre de logements mis en chantier chaque année.

Le regard croisé sur ces statistiques démontre le temps long de la réalisation des logements prévus. Il y a ainsi eu près de 31'000 logements construits pendant les 20 dernières années alors qu'il y en a eu plus de 42'000 prévus dans les requêtes durant la même période. Cet écart est difficile à expliquer, si ce n'est de considérer que des projets sont bloqués sur le moyen/long terme par des recours ou que d'autres sont abandonnés.

Fait cependant encourageant, le nombre de logements en construction est important ces dernières années et est en constante hausse depuis 2007. Il y en avait 2'012 à la fin de l'année 2007 et 5'614 à fin 2017. Cela préfigure de nombreux nouveaux logements construits ces trois prochaines années.

Figure 3 : Logements prévus, autorisés, construits, mis en chantier et construits depuis 2006. Source : OCStat.



2.3 Une répartition équilibrée entre PPE et LUP, mais une faible part de logements locatifs non subventionnés

Sur les 15'577 logements construits ces dix dernières années, la répartition entre les catégories de logements fait apparaître une production relativement équivalente entre la propriété par étages (PPE, 32,9%) et les logements subventionnés (35,9%). Le solde est réparti entre la construction de villas (14,4%) et le logement locatif non subventionné (16,8%)⁶.

Au sein des 5'597 logements subventionnés nouvellement construits, 58,9% sont situés dans des immeubles d'habitation mixte (HM), comprenant des logements avec subvention proportionnelle aux revenus des locataires et des logements sans subvention, 25,6% dans des immeubles d'habitation bon marché (HBM) et 15,5% dans des immeubles d'habitation à loyers modérés (HLM).

⁶ Source OCSTAT 2017 : https://www.ge.ch/statistique/domaines/09/09_04/tableaux.asp#6, sous rubrique « Logements construits »

Il est à noter que la catégorie 3 de la LGL prévue pour des immeubles d'habitation pour la classe moyenne (HCM), dont le contingent est monté jusqu'à 7'700 unités dans les années 1980, a disparu de la loi en 2001, les HCM ayant été remplacés par les HM. Les derniers HCM sont sortis du régime LGL et du contrôle de l'Etat en 2010.

2.4 Effort territorial des constructions de logements, par commune

Le gain des nouveaux logements construits sur le canton fait apparaître des variations entre les communes. Si le gain total de nouveaux logements construits, entre 2008 et 2017, est de 15'615⁷, 54,3% de ces constructions se répartissent sur 5 communes : Genève (+ 3'725; 23,9%), Lancy (+ 1'482; 9,5%), Carouge (+ 1'302; 8,3%), Vernier (+ 1'041; 6,7%) et Meyrin (+ 919; 5,9%).

Ces mêmes cinq communes accueillent logiquement la majorité des logements LGL construits, à hauteur de 68,9% des logements produits entre 2008 et 2017. En Ville de Genève, 53,1% des logements construits ont été des logements LGL, représentant 35,3% de tous les logements LGL construits sur le canton. A l'inverse, 18 communes n'ont pas construit de logements d'utilité publique ces dix dernières années.

En construisant sur le canton 15'615 nouveaux logements de 2008 à 2017, le parc de logements existants sur le canton est de 231'573 unités au 31 décembre 2017, soit une croissance moyenne de + 7,2%.

La part relative de la contribution par commune varie également fortement. A titre d'exemple, les 3'725 nouveaux logements construits sur le territoire de la Ville de Genève ces dix dernières années correspondent à une croissance de + 3,57% de son parc; à l'inverse Soral est la commune qui a connu la plus forte croissance (+ 37,9), puisque 92 logements ont été construits ces dix dernières en augmentation d'un parc qui comptait 243 unités à fin 2007. Par ailleurs, il n'y a qu'une seule commune qui n'a pas accueilli de nouveaux logements sur son territoire ces dix dernières années.

⁷ Ce chiffre ne doit être pas être confondu avec le gain effectif de logements, qui prend en compte le nombre de logements construits et le nombre des transformations et démolitions. Ce dernier se monte à +16'058 unités. Il est donc supérieur au seul nombre de logements construits (+15'615 logements).

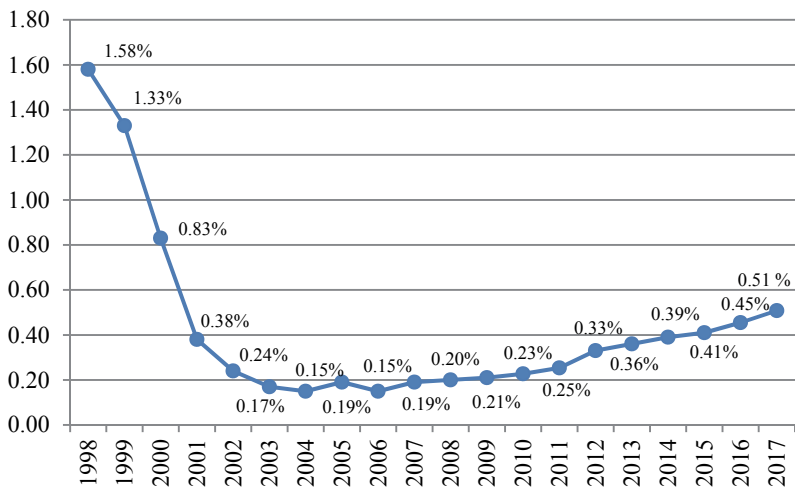
Taux de vacance

La forte croissance démographique depuis 20 ans met sous pression le marché immobilier. Depuis près de quinze ans, le taux de vacance⁸ des logements est très bas et il a atteint un seuil considéré comme un plancher technique de 0,15% en 2004 et en 2006. Avec l'augmentation de la production de logements, entre 2007 et 2017, ce taux s'améliore, tout en restant bas, et atteint 0,51% en 2017. Ainsi en 2017, seuls 1'167 logements sont recensés comme vacants, dont 963 appartements, dans le canton de Genève.

L'évolution est plus favorable pour les logements individuels (de 0,21% à 0,81%) que pour les logements en appartement (de 0,19% et 0,47% entre 2001 et 2017). L'évolution la plus marquée est pour les 7 pièces et plus (0,33% en 2007 et 1,62% en 2017) et les studios (0,52% en 2017 contre 0,22% en 2007).

L'objectif est d'obtenir à terme un taux situé entre 1,5% à 2%, ce dernier taux indiquant un marché fluide.

Figure 4 : Taux de vacance des logements, depuis 1998. Source : OCStat.



⁸ Un logement est considéré comme vacant, quand il est disponible sur le marché, prêt à être loué ou vendu.

3. La constitution du parc de logements d'utilité publique

Le protocole d'accord sur le logement prévoit la « constitution d'ici à 10 ans, grâce au train de mesures proposé [...], d'un parc de logements d'utilité publique à hauteur de 15% du parc locatif du canton avec pour objectif, à long terme, la constitution d'un parc de 20% de logements d'utilité publique. »

Cet objectif est traduit dans la LUP puisque la constitution d'un parc de logements d'utilité publique à hauteur de 20% est inscrite à son article 1, alinéa 1, depuis la modification de la loi en 2009.

3.1 Le développement du parc LUP

Afin de favoriser le développement du parc LUP, différentes actions ont été menées en application de l'article 6 du règlement d'exécution de la loi pour la construction de logements d'utilité publique (RUP – I 4 06.01) qui prévoit que « le parc de LUP comprend les logements qui répondent aux exigences de l'article 1 et qui :

- a) sont acquis ou construits au bénéfice du Fonds visé à l'article 4 de la loi;
- b) sont en mains des fondations immobilières de droit public, au sens des articles 14A et suivants de la loi générale sur le logement;
- c) appartiennent à toute entité qui s'est engagée pour une durée minimale de 50 ans, préexistants à l'entrée en vigueur de la loi ou réalisés ultérieurement, selon les modalités définies au titre II;
- d) appartiennent à une commune ou un organisme sans but lucratif. »

Ainsi, quatre modalités président à la constitution du parc de logements d'utilité publique.

- **Modalité 1 – Intégration :** les logements qui ont été volontairement soumis à la loi par leur propriétaire.

En 2007, 5'362 logements ont été intégrés d'office et correspondent aux logements subventionnés existants de catégorie HBM, alors en mains des fondations immobilières de droit public (FIDP). Ils constituent le socle de base des logements d'utilité publique. Ce socle a été complété par l'intégration volontaire de 111 logements qui sont soumis désormais aux conditions de la LUP.

- **Modalité 2 – Acquisition :** les logements qui ont été acquis par des partenaires publics grâce aux ressources financières du Fonds LUP aux fins de les soumettre au régime LUP.

2'108 logements ont été acquis entre 2008 et 2017.

La FPLC a fait des acquisitions d'immeubles existants répartis dans 2 lots. Le premier concerne les immeubles propriétés de l'ex-Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève (ex-FVABCGe). La FPLC a ainsi acquis un lot de 245 logements répartis en 13 immeubles, dont 133 ont été revendus à la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL). Le second lot concerne le parc immobilier de La Rente Immobilière SA (RISA) qui comprend 38 immeubles (778 logements) et dont l'ex-FVABCGe était actionnaire majoritaire à hauteur de 93% de son capital-actions. La FPLC a racheté le capital-actions lui appartenant.

La FCIL, en sus des 133 logements rachetés à la FPLC, a acheté 3 immeubles supplémentaires, comprenant 88 logements.

Les FIDP ont acquis 44 immeubles existants correspondant à 997 logements, dont 561 proviennent des immeubles de l'ex-FVABCGe.

- **Modalité 3 – Construction** : les nouveaux logements construits avec l'aide d'une prestation LUP ou en application de l'article 4A LGZD.

De 2008 à 2017, 2'775 nouveaux LUP ont été construits, répartis sur 73 opérations immobilières, soit une moyenne de 277 logements par an. Sur la même période cette somme représente 17,8% de la production totale de logements sur le canton (n= 15'615).

- **Modalité 4 – Comptabilisation** : les logements en mains d'entités publiques ou d'organismes sans but lucratif auxquels sont appliqués un taux d'effort et un taux d'occupation.

En application de l'article 7 du règlement d'exécution de la LUP (RUP), du 23 novembre 2009, le département est tenu d'interpeller tout propriétaire susceptible de détenir un ou plusieurs logements d'utilité publique. Conformément aux dispositions de l'article 1 du RUP, les logements appartenant aux communes genevoises ou à leurs fondations sont comptabilisés dans le parc LUP dès lors qu'un taux d'effort et un taux d'occupation leur sont appliqués. Pour satisfaire à cet impératif, l'office cantonal du logement et de la planification foncière a procédé en 2010 au recensement des logements appartenant aux communes ou à leurs fondations. Il a été réalisé sous la forme d'un questionnaire qui a été transmis aux 45 communes genevoises et à leurs fondations. 5 communes et/ou fondations communales sur 45 détiennent des logements dont les

caractéristiques sont compatibles avec la LUP, soit 6'118 logements ont donc été comptabilisés.

36 logements ont été également comptabilisés suite à un renouvellement d'un droit de superficie (DDP) en faveur d'un organisme sans but lucratif sur un terrain de l'Etat de Genève.

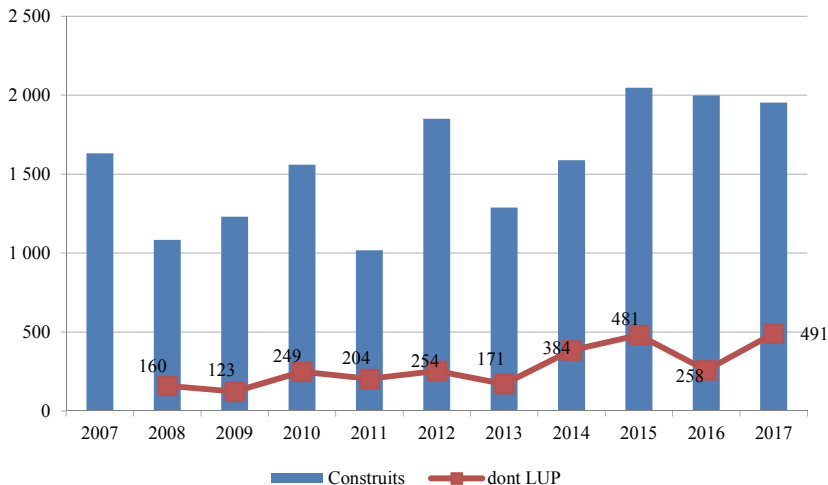
Au total, 6'154 logements ont été comptabilisés dans le parc LUP entre 2008 et 2017.

Tableau 1 : Constitution du parc LUP par année, selon la modalité de constitution

	1. Intégra- tion	2. Acqui- sition	3. Construc- tion	4. Compta- bilisation	TOTAL ANNUEL (au 31.12)	TOTAL CUMULE (au 31.12)
2007	5'362				5'362	5'362
2008		1'006	160		1'166	6'528
2009		814	123		937	7'465
2010	80		249		329	7'794
2011		200	204	6'118	6'522	14'316
2012		36	254		290	14'606
2013	10	28	171		209	14'815
2014			384		384	15'199
2015	21		481		502	15'701
2016		24	258		282	15'983
2017			491	36	527	16'510
TOTAL	5'473	2'108	2'775	6'154	16'510	

Figure 5 : Nombre de logements construits, dont nombre de LUP, depuis 2007.

Source : OCStat et OCLPF



3.2 Etat du parc LUP et du parc LGL

Au bilan des années 2007-2017, 16'510 logements font partie du parc de logements d'utilité publique.

Au 31 décembre 2017, le parc global de logements sur le canton est de 231'573 et le parc locatif est estimé à 161'192 unités, soit un taux de logements locatifs de 70,15%⁹.

Le parc LUP représente aujourd'hui par conséquent 10,24% du parc locatif de référence, contre 8,5% en 2007.

Parmi les 16'510 logements d'utilité publique, 9'301 sont également des logements subventionnés au titre de la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL), du 4 décembre 1977, et 7'209 des logements d'utilité publique non subventionnés.

⁹ Cette donnée n'est pas une statistique faisant partie des prestations de base fournies par l'OCStat. Elle est une construction basée sur les données officielles existantes. Cet agrégat de référence regroupe les bâtiments exclusivement et principalement destinés à l'habitation de trois logements ou plus dans toutes les communes du canton. Sont exclus les maisons individuelles, les habitations de deux logements et les bâtiments abritant des logements de service, ainsi que les logements en PPE.

Le parc total des logements LGL est composé de 18'121 logements et est stable par rapport à 2016 (+15 logements). Ce parc représente 7,8% du parc total des logements existants.

A fin 2007, le parc LGL comprenait 20'791 logements et représentait 9,64% du parc total des logements existants alors (215'652 unités).

En considérant *les deux parcs LUP et LGL conjointement*, on peut observer que l'ensemble du parc des logements à caractère social, LUP et LGL, se situe à 25'330 unités au 31 décembre 2017 : 8'820 logements soumis uniquement à la LGL et qui sortiront à moyen terme du contrôle; 9'301 logements soumis à la LGL et à la LUP et 7'209 LUP non soumis à LGL, l'ensemble de ceux-ci restant durablement sous contrôle de l'Etat.

En 10 ans, la construction de nouveaux logements LGL couplée aux actions visant la constitution du parc LUP a freiné le déclin quantitatif du parc LGL, tout en garantissant désormais un contrôle pérenne des loyers et des personnes dans ces logements.

3.3 Catégories LGL des nouveaux LUP construits

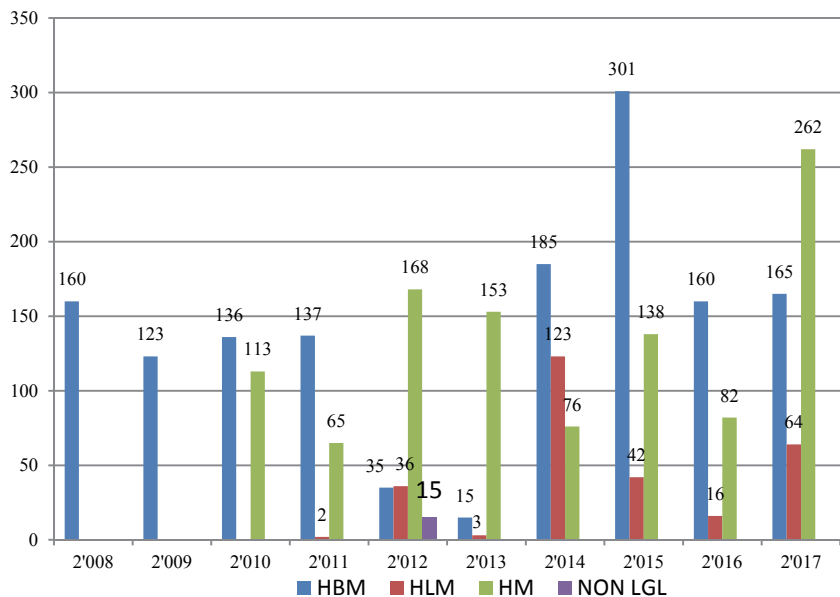
La quasi-totalité des nouveaux LUP construits bénéficient également des dispositions de la LGL et sont associés à une catégorie de la LGL.

Sur les 2'775 LUP construits, les catégories LGL privilégiées sont les HBM à 51% (1'417 LUP), les HM à 37% (1'038 LUP), les HLM à 11% (305 LUP). Il n'y a que 0,5% de LUP non LGL nouvellement construits. Le choix d'une catégorie LGL est à mettre en corrélation avec le type d'entités constructrices des LUP.

Les HBM-LUP sont majoritairement réalisés par les Fondations immobilières de droit public cantonales et, dans une moindre mesure, communales. Les HM-LUP sont privilégiés par les sociétés coopératives d'habitation, les communes et les opérateurs privés, alors que les HLM-LUP sont choisis par les opérateurs privés et les communes.

Figure 6 : Logements LUP construits, par année et par catégorie LGL. Source : OCStat et OCLPF

3.4 Maîtres d'ouvrage des logements d'utilité publique



Un examen plus poussé de la production de logements LUP (Indicateur 07) permet de mettre en exergue que, sur les 2'775 nouveaux LUP construits depuis 2007 :

- près de 84% des logements d'utilité publique construits sont des opérations réalisées sur des terrains de collectivités publiques;
- seuls environ 14% sont des LUP privés réalisés en application de l'article 4A LGZD. Les 406 LUP privés représentent 12 opérations dont 58% par des fondations privées à but social comme la Fondation Berthe Bonna Rapin et la Fondation pour la promotion du logement modéré (FPLM);
- environ 1,5% sont des LUP construits par des organismes sans but lucratif (OSBL), comme la paroisse catholique Sainte-Clotilde et Caritas.

3.5 Localisation des nouveaux LUP construits

Pour rappel, l'article 4A LGZD prévoit des règles légales de répartition des catégories de logements sociaux uniquement sur les zones de fond « villas » et « agricole ». Pour les autres zones de fond, l'OCLPF se réfère à la pratique de

l'office, en regard de l'article 5 LGZD (« besoin prépondérant d'intérêt général »), qui prévoit un taux minimum de 30% LGL ou 20% LUP, à choix de l'opérateur.

Sur la zone de fond « villa », l'article de loi prévoit une différenciation entre les périmètres situés dans les déclassements récents (après le 1^{er} janvier 2007) et les plus anciens (avant le 1^{er} janvier 2007), la loi étant plus contraignante dans le premier cas de figure (15% de LUP obligatoire *vs* pas de LUP obligatoire). De plus, le système à options offre à l'opérateur le choix entre la possibilité de faire moins de logements d'utilité publique mais pérennes (25% de LUP), ou celle de réaliser davantage de LGL mais contrôlés sur une durée plus courte (30% de LGL).

Considérant la mécanique légale, il est logique que les LUP se construisent, d'une part, davantage dans les périmètres du plan directeur cantonal où la loi s'applique de manière systématique et, d'autre part, là où l'Etat de Genève et ses partenaires publics sont déjà propriétaires.

Conséquemment, 80% du parc LUP se répartit sur 5 communes : Genève (58,6%), Vernier (6,5%), Meyrin (5,2%), Lancy (5,0%) et Onex (4,9%). Les 20% du parc LUP restant se situent sur 23 communes avec des taux inférieurs à 4% comme Carouge (3,8%), Chêne-Bourg (2,5%), Versoix (2,1%), Thônex (1,8%), et dont 16 communes ont un taux inférieur à 1%. 17 communes n'ont pas de LUP sur leur territoire. Les communes où se développent les LUP correspondent ainsi aux communes qui, de manière générale, accueillent le plus grand nombre de logements chaque année, notamment en zone villa déclassée¹⁰. Concernant la zone agricole déclassée, les opérations liées aux grands projets d'urbanisation du canton comportent un grand potentiel de LUP, mais la durée longue de leur mise en œuvre fait qu'ils n'ont pas produit de LUP en 2018, à l'exception des premiers projets compris dans les périmètres de La Chapelle à Lancy (198 LUP construits) et Les Vergers à Meyrin (143 LUP construits).

3.6 Effet du 4A LGZD sur la construction de LUP

Un premier bilan peut être tiré sur le fait que l'article 4A LGZD n'a eu, en l'état, que peu d'effets sur la construction des LUP sur le canton. En effet, la majorité des requêtes en autorisation de construire déposée ces 10 dernières années ont concerné la zone villa déclassée avant 2007, où la production de LUP n'est pas obligatoire et pas systématique.

¹⁰ Voir supra, chapitre 2.4

Si les indicateurs sur la production de logements en général sont positifs, le rythme annuel de croissance du parc LUP est insatisfaisant et la seule application du cadre légal actuel ne permettra pas d'atteindre les objectifs quantitatifs de la loi (20% du parc locatif cantonal) dans des délais raisonnables. Avec une croissance moyenne de + 0,2% par an, il faudrait entre 50-70 années, à titre indicatif et en toute hypothèse, pour atteindre l'objectif.

Les besoins identifiés pour atteindre le taux de 20% à l'horizon 2030 estiment un parc LUP à hauteur de 39'000 unités. En regard des quelque 15'000 unités en exploitation actuellement, ce sont conséquemment environ 24'000 logements d'utilité publique qui devront être comptabilisés au parc dans le même délai, soit par intégration, soit par acquisition ou par construction.

En appliquant de manière théorique les scénarii de l'article 4A LGZD actuel sur la planification des surfaces brutes de plancher citée en première partie, le nombre maximal de LUP potentiellement constructibles serait de 10'000 et 15'000 logements.

Afin de répondre à l'objectif de la loi, il est nécessaire de créer un nouvel article 4A LGZD qui permette d'atteindre le taux de LUP souhaité, dans un délai raisonnable, tout en assurant un équilibre entre les différentes catégories de logements, donc des loyers offerts à la population genevoise.

Afin d'augmenter le parc LUP, une stratégie foncière est mise en place par l'Etat de Genève depuis 2007.

4. Une stratégie foncière au service de la LUP

L'article VIII du protocole d'accord sur le logement de 2006 prévoit que « l'Etat de Genève pratiquera une politique foncière active par l'acquisition de terrains déclassés, (tout) en développant les droits de superficie sur ces terrains, conditionnés aux objectifs des logements d'utilité publique. »

Son article III prévoit aussi que « les coopératives d'habitation sont développées par le renforcement de la mise à disposition de terrains en droit de superficie. Le droit de superficie sera conditionné au maintien des objectifs du logement à loyer modéré. »

Afin de répondre à ces engagements, l'Etat de Genève s'est engagé dans une politique d'acquisition de terrains ainsi que dans une politique de valorisation des terrains à travers un plan d'action en faveur d'entités publiques et privées.

Cet axe stratégique propre au programme LUP vient en complément de la mécanique légale du 4A LGZD décrite dans le chapitre précédent.

4.1 Acquisitions de terrains en zone ordinaire et en zone de développement en vue de la construction de logements d'utilité publique

La période de 2007 à 2017 a permis la mise en place d'une stratégie d'acquisition foncière par l'Etat de Genève et ses principaux partenaires (FPLC, FIDP et communes). Cette stratégie a privilégié les périmètres prévus au plan directeur cantonal actuel, tout en assurant des acquisitions dans la couronne suburbaine.

Ainsi, depuis 2007, les différents partenaires ont pu bénéficier d'attributions financières du Fonds LUP pour l'acquisition de 110 parcelles, représentant 138'153 m² de terrains.

La Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) est le principal acteur de ces acquisitions, avec 63 parcelles représentant 66'805 m² (48,4% des surfaces).

Le second bénéficiaire est l'Etat de Genève avec 39 parcelles représentant 50'015 m² (35,5% des surfaces).

Les FIDP et les communes ont acquis 8 parcelles, soit 21'333 m² (15,9% des surfaces).

Tableau 2 : Acquisitions de parcelles, par bénéficiaire

Bénéficiaire	Nombre de parcelles		Surface (m ²)		Estimation du nombre de LUP	
COMMUNE	3	3%	10'456	8%	271	16%
ETAT GENEVE	39	35,5%	50'015	36,2%	503	29,3%
FIDP	5	4,5%	10'877	7,9%	76	4,4%
FPLC	63	57,3%	66'805	48,4%	868	50,5%
TOTAL	110	100%	138'153	100%	1'718	100%

Le potentiel de LUP à réaliser est de 1'718, dont la majorité (52,1%) est inscrite dans un processus de développement (chantier réalisé, DD finalisée, DD en cours d'instruction et PLQ adopté).

Ces acquisitions se situent à près de 70% (69%) dans deux communes (Genève et Lancy) et à 91% en zone de développement 3.

Tableau 3 : Acquisitions de parcelles par m², selon année et zone d'affectation

Année	D2	D3	D4B	TOTAL
2008		7'135		7'135
2009		246		246
2010		15'613	6'244	21'857
2011		8'369	2'488	10'857
2012		30'340	896	31'236
2013		31'093		31'093
2014		5'416		5'416
2015		12'283	1'243	13'526
2016	312	3'019	1'167	4'498
2017		12'289		12'289
TOTAL	312	125'803	12'038	138'153

4.2 Valorisation des terrains de l'Etat de Genève

L'Etat de Genève a historiquement favorisé le développement du parc de logement social en mettant à disposition ses terrains à des organismes sans but lucratif et des fondations immobilières de droit public (FIDP).

De manière générale, l'Etat visait jusqu'en 2006 à une équivalente répartition des droits à bâtir à attribuer entre les sociétés coopératives d'habitation et les FIDP. L'introduction de la LUP et le nombre de terrains achetés ont motivé d'autres acteurs à solliciter l'Etat pour des terrains, comme les communes, les associations et autres organismes sans but lucratif, l'Hospice général, la CPEG, etc.

Aussi, depuis l'entrée en vigueur de la LUP, tous les terrains propriétés de l'Etat de Genève sont en principe affectés à la construction de logements d'utilité publique, au sens de la loi, afin de contribuer à l'atteinte des 20%. Des exceptions sont possibles pour les opérations de grande envergure ou lorsque les conditions de faisabilité économique l'imposent (ex : développements immobiliers autour des gares du LEMAN EXPRESS des Eaux-Vives et de Chêne-Bourg).

Ainsi, deux types de valorisation ont été mis en place : l'octroi de droit de superficie distinct et permanent (DDP) et la dotation en terrains, principalement en faveur des FIDP.

Octroi de DDP

L'Etat a octroyé des contrats de droit de superficie distinct et permanent (DDP) pour 38 opérations. Elles représentent un potentiel de 2'679 logements. Les principaux superficiaires sont les sociétés coopératives d'habitations, suivies des FIDP, et marginalement d'autres organismes sans but lucratif.

Au 31 décembre 2017, 24 opérations ont été livrées, représentant 738 logements; 5 opérations sont en cours de réalisation, représentant 217 logements et 6 opérations sont en cours d'instruction, soit 1'724 logements, dont l'opération de la Caserne des Vernets (1'500 logements). 3 opérations sont bloquées pour des problématiques foncières.

Afin de valoriser les parcelles de l'Etat de Genève et de la FPLC autour des futures gares et haltes LEMAN EXPRESS, des appels à candidatures ont été lancés afin de désigner des opérateurs superficiaires. Sur les 3 secteurs où l'Etat et la FPLC sont propriétaires (Eaux-Vives, Chêne-Bourg, Lancy Pont-Rouge), 874 logements supplémentaires sont en cours d'instruction.

En 2016, l'Etat de Genève, en partenariat avec la FPLC, a initié un plan d'action en faveur des coopératives d'habitation¹¹ membres du Groupement des coopératives d'habitation genevoises (GCHG). Ce plan repose sur deux piliers; d'une part, la mise à disposition de terrains aux coopératives par l'Etat de Genève et la FPLC et, d'autre part, la mise en place d'une nouvelle approche dans le développement d'un urbanisme de qualité. Ainsi, deux secteurs tests (« Cointrin-Est » à Meyrin et « Grands Esserts » à Veyrier) permettront de mettre en place une nouvelle démarche participative, intégrant les habitants dans la définition du projet urbain.

L'OCLPF a délégué au GCHG l'organisation des appels à candidatures sur 5 périmètres (Les Grands Esserts, Communaux d'Ambilly, Chapelle-Gui, Les Marbriers, Clos Belmont). Les surfaces brutes de plancher (SBP) sur l'ensemble de ces secteurs représentent plus de 90'000 m² de SBP, dont environ 15'000 m² remis par la FPLC. Près de 80'500 m² sont dévolus à du logement, soit près de 800 logements, et plus de 9'400 m² à de l'activité. L'attribution des terrains a eu lieu à la fin du premier trimestre 2017.

Le solde des droits à bâtir de ces périmètres seront remis aux FIDP et à d'autres organismes sans but lucratif. Ces surfaces représentent plus de 78'500 m² de droits à bâtir complémentaires, dont environ 69'000 m² pour du logement soit près de 700 nouveaux logements à construire.

Dotation en terrains

L'Etat de Genève a doté en terrains les FIDP dans 19 périmètres, représentant un potentiel de 892 logements. Ces dotations n'impactent pas le Fonds LUP et permettent de limiter les dotations issues du fonds LUP, la valeur des terrains transférés constituant la majorité des fonds propres de l'opération.

Sur ces 19 périmètres, 15 opérations ont été livrées et représentent 717 logements. 2 opérations sont en cours de réalisation et représentent 96 logements. 2 opérations sont en cours d'instruction pour 79 logements.

¹¹ L'ensemble du dossier est disponible sur le site web officiel de l'Etat de Genève : <https://www.ge.ch/document/plan-action-cooperatives>
<https://www.ge.ch/document/900-logements-cooperatives-habitation-soutien-du-canton-se-concretise>

Tableau 4 : Sociétés coopératives d'habitation bénéficiaires des droits à bâtir de l'Etat de Genève et de la FPLC (plan d'action 2016)

Commune	Secteur	Adresse	Bénéficiaire(s)	SBP (m ²)
Genève Eaux-Vives	Clos Belmont	Clos Belmont	B22	1'830
Thônex	Communaux d'Ambilly	Etape Lot A1b	Cooplog L'Habrik Oxymore	14'250
Thônex	Communaux d'Ambilly	Etape Lot A4	CODHA Les Ailes / SCHS Equilibre + primo-	29'190
Thônex	Communaux d'Ambilly	Etape Lot A5	CODHA Les Ailes / SCHS Equilibre + primo-	22'267
Veyrier	Grands Esserts	Pièce urbaine 7	Equilibre MPF Loge COPAC	11'000
Lancy	Chapelle Gui / Chapelle 2	Rte de la Chapelle Ch. de la Chaumière 10	COPROLO MPF-Loge Les Primevères	13'390
Lancy	Marbriers	Chemin Daniel- IHLY 13	COPROLO	1'534
Genève Pt-Sac	Soret Rod	Rue Soubeyran 5B	SCHG Archipel	4'143
TOTAL				97'604

Ces droits à bâtir (97'604 m²) représentent plus de 950 logements qui seront développés à moyen terme.

Bilan des actions

Le déploiement d'une stratégie d'acquisition par le Fonds LUP a permis, à l'échelle cantonale, d'acquérir 110 parcelles. Elles représentent un potentiel de plus de 1'700 logements. La majorité de ces parcelles sont en cours de valorisation.

La valorisation des parcelles historiques de l'Etat et des parcelles acquises grâce au Fonds LUP offre un potentiel de 4'157 logements : 1'455 logements sont livrés, 589 sont en cours de construction et 2'113 sont en cours de procédure (DD en cours).

5. Etat des engagements financiers du crédit d'investissement LUP

L'article 4 de la LUP, modifié en 2009, instigue la création d'un Fonds propre affecté LUP (ci-après : Fonds LUP) dont l'attribution financière est fixée à un montant de 35 millions de francs par an. En application d'une recommandation du SAI (alors ICF), la constitution du Fonds LUP est considérée de manière rétroactive depuis 2007. Ainsi, le Fonds LUP a été alimenté de 389 millions de francs depuis le 31 juillet 2007.

Il est aussi rappelé qu'un premier crédit d'investissement de 300 millions de francs a été institué par la loi 10008 votée en 2007. Il a alimenté le Fonds LUP jusqu'en 2015. Depuis son épuisement, le Fonds LUP est financé en premier lieu par la part cantonale au bénéfice de la Banque nationale suisse, tel que prévu par la loi votée en 2009.

L'attribution automatique, de par la loi, d'un montant d'investissement, dans le Fonds LUP n'empêche pas que le département doit proposer chaque année un budget prévisionnel qui doit être voté par le Grand Conseil. Il y a donc une double vision comptable : l'une sur les comptes annuels en fonction des budgets accordés, l'autre sur le Fonds LUP.

Dans ce contexte, il sied de rappeler que, « en cas de situation particulière [...] le Fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35 millions de francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans. Le montant annuel inscrit au budget d'investissements ne peut toutefois dépasser deux fois le montant annuel prévu » (art. 4, al. 8 LUP).

L'article 4, alinéa 4, stipule que « les ressources financières du Fonds sont utilisées par l'Etat ou, au moyen de dotations, par des fondations immobilières de droit public et des communes pour acquérir des terrains, construire et acquérir des logements d'utilité publique et pour financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique ».

Enfin, son alinéa 6 prévoit que « les ressources financières du Fonds sont affectées à concurrence de 70% au moins à l'acquisition de terrains constructibles et la réalisation de logements d'utilité publique neufs ».

5.1. La commission d'attribution des ressources financières du Fonds propre affecté LUP

De 2007 à 2010, les ressources financières du crédit d'investissement de la loi 10008 ont été gérées directement par le département. **La loi 10460 de 2009 a notamment institué la mise en place d'une commission d'attribution des ressources financières du fonds LUP afin de s'assurer de leur utilisation à bon escient.**

Celle-ci est constituée d'un représentant du département du territoire (DT, ex-DALE) qui la préside, d'un représentant des fondations immobilières de droit public (FIDP), d'un représentant de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC), d'un représentant des associations professionnelles représentatives de l'immobilier et de la construction, d'un représentant des milieux de défense des locataires et d'un représentant de l'Association des communes genevoises (art. 4, al. 5 LUP). Cette commission rend un préavis d'attribution de prestations au département du territoire (DT), qui décide. La première commission a été instituée par arrêté départemental du 31 mars 2010.

Les membres de la commission d'attribution du Fonds LUP pour la réalisation de logements d'utilité publique se sont réunis sur deux législatures :

– pour l'exercice 2010-2014 :

- M. Philippe Favarger, représentant de l'office cantonal du logement, président jusqu'au 31.10.2012
- M. Vinh Dao, représentant de l'office cantonal du logement, chef de projet LUP puis président depuis le 1.11.2012
- M. Claude Détruche, représentant de l'Association des communes genevoises (ACG)
- M. Thomas Mader, représentant des associations professionnelles représentatives de l'immobilier et de la construction
- M. Florian Barro, représentant de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC)
- M. Jacques Béné, représentant des Fondations immobilières de droit public (FIDP)
- M. Alberto Velasco, représentant des milieux de défense des locataires

– pour l'exercice 2014-2018 :

- M. Vinh Dao, représentant de l'office cantonal du logement, président
- M. Claude Détruche, représentant de l'Association des communes genevoises (ACG)
- M. Thomas Mader, représentant des associations professionnelles représentatives de l'immobilier et de la construction

- M. Jan Doret, représentant de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC)
- M. Nicolas Rufener, représentant des Fondations immobilières de droit public (FIDP)
- M. Eric Fuld, représentant des milieux de défense des locataires.

Le secrétariat de la commission est assuré par M. Aldo Bearzatto depuis le 1^{er} septembre 2014, chef de projet LUP, et Mme Laura Guerriero.

5.2 Comptes 2007-2017

Les charges nettes cumulées du Fonds LUP de 2007 à 2017 s'élèvent à **359'423'468 francs.**

Tableau 5 : Charges financières nettes, par année, en francs

Année	Budget	Charges nettes*	Total cumulé (au 31.12)
2007	30'000'000	30'000'000	30'000'000
2008	46'000'000	60'224'680	90'224'680
2009	35'000'000	5'216'170	95'440'850
2010	35'000'000	25'853'649	121'294'499
2011	35'000'000	27'092'319	148'386'818
2012	55'000'000	54'654'735	203'041'554
2013	35'000'000	34'929'925	237'971'479
2014	45'000'000	40'946'286	278'917'765
2015	33'000'000	31'839'225	310'756'990
2016	33'000'000	21'685'908	332'442'898
2017	33'000'000	26'980'569	359'423'468
TOTAL		359'423'468	

5.3 Etat du Fonds LUP

Le Fonds propre affecté LUP a été instauré par la loi 10460, adopté le 14 mai 2009 et entrée en vigueur le 14 juillet 2009.

Le solde du fonds propre affecté LUP, crédité rétroactivement depuis 2007 de 35 millions de francs par an (45 millions en 2014 et de 33 millions en 2015, 2016 et 2017) se monte, au 31.12.2017, à **+ 29'576'532 francs** (tableau 6).

Tableau 6 : Etat du Fonds LUP, par année, en francs

Année	Fonds LUP	Charges nettes*	Total cumulé (au 31.12)
2007	35'000'000	30'000'000	30'000'000
2008	35'000'000	60'224'680	90'224'680
2009	35'000'000	5'216'170	95'440'850
2010	35'000'000	25'853'649	121'294'499
2011	35'000'000	27'092'319	148'386'818
2012	55'000'000	54'654'735	203'041'554
2013	35'000'000	34'929'925	237'971'479
2014	45'000'000	40'946'286	278'917'765
2015	33'000'000	31'839'225	310'756'990
2016	33'000'000	21'685'908	332'442'898
2017	33'000'000	26'980'569	359'423'468
TOTAL	389'000'000	359'423'468	
	Solde	+ 29'576'532	

5.4 Tableaux de suivi

Dépenses nettes selon le bénéficiaire

Sur ces 11 années d'exercice budgétaire, les bénéficiaires des ressources financières du fonds LUP sont la FPLC à hauteur de 36%, les FIDP à hauteur de 27%, l'Etat de Genève à hauteur de 24% et les communes à hauteur de 13%. Le tableau 7 permet d'illustrer les montants de dotations affectés pour chaque bénéficiaire.

Tableau 7 : Etat des dépenses nettes, par année, selon le bénéficiaire, en francs

Année	Crédit d'ouvrage ETAT	Dotation FPLC	Dotation FIDP	Dotation COMMUNE	Total cumulé (au 31.12)
2007	-	30'000'000	-	-	30'000'000
2008	10'873'346	12'950'000	36'401'334	-	60'224'680
2009	703'170	-	4'513'000	-	5'216'170
2010	18'091'292	3'790'000	2'972'357	1'000'000	25'853'649
2011	12'459'208	-2'507'889 ^a	6'794'750	10'346'250	27'092'319
2012	25'149'834	8'695'303 ^b	15'227'127	5'582'471	54'654'735
2013	1'253'861	32'025'816	1'650'248	-	34'929'925
2014	5'354'973	19'412'700 ^c	13'144'700	3'033'913	40'946'286
2015	7'908'316	15'453'000	5'787'949 ^d	2'689'960	31'839'225
2016	3'044'387	5'310'000	8'231'463 ^e	5'100'058	21'685'908
2017	10'248	4'075'670 ^f	3'040'043	19'854'608 ^g	26'980'569
TOTAL	84'848'637	129'204'600	97'762'971	47'607'260	359'423'468

^a Ce poste est négatif en raison du fait que la FPLC a effectué ses acquisitions de terrains en 2011 grâce à un solde d'une dotation datant de 2008 et d'un remboursement de dotations à l'Etat suite à un transfert d'immeubles à la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL) pour un montant de 3'102'000 francs.

^b Ce montant tient compte du remboursement en 2012 d'un montant de 1'120'000 francs par la FPLC. Les dotations en montant brut versées en 2012 à la se montent à 9'815'303 francs.

^c De même pour 2014 : la FPLC a remboursé un montant de 1'469'000 francs (Charges brutes : 20'881'700 francs).

^d Ce montant tient compte du remboursement en 2015 d'un montant de 828'924 francs par les FIDP Camille Martin et Jean Dutoit.

^e Ce montant tient compte du remboursement en 2016 d'un montant de 311'865 francs par les FIDP Emile Dupont, Jean Dutoit et Emma Kammacher.

^f Ce montant tient du compte du remboursement en 2017 d'un montant de 2'990'000 francs la FPLC pour les parcelles Chemin du Crédo 5-7-9, parcelles 60-61-62-63. Ce montant a été versé par la suite à la FIDP Camille Martin dans le cadre de la dotation à la construction pour la construction de l'immeuble prévu

^g Ce montant ne tient pas compte du transfert de dotations de la FPLC aux fondations communales de la Ville de Lancy en 2017 : Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL) pour un montant de 4'385'766 francs et de 5'163'559 francs pour la Fondation communale pour le logement des personnes âgées (FCLPA). Ce transfert de dotation en terrain correspond à une partie de la parcelle 4819 à Lancy (Adret Pont-Rouge) acquise par la FPLC en 2013.

Dépenses nettes selon l'objet de destination

Sur ces 11 années d'exercice budgétaire, les ressources financières du fonds LUP ont été utilisées à hauteur de 53% pour l'acquisition de terrains (51%) et de DDP (2%), de 24% pour le financement de nouvelles opérations, de 22% pour l'acquisition de logements existants et 1% pour des frais divers.

Les différences de totaux par année entre les tableaux 7 et 8 s'expliquent par le fait que le tableau précédent 7 présente les dotations accordées aux bénéficiaires et que le présent tableau représente les paiements effectifs faits par ces derniers.

Tableau 8 : Etat des dépenses nettes, par année, selon l'objet de destination, en francs

Année	Nouvelles opérations ^a	Acquisitions de terrains ^b	Acquisitions d'immeubles existants ^c	Divers ^d	Total cumulé (au 31.12)
2007	-	-	-	-	-
2008	6'083'534	10'825'000	38'876'800	48'346	55'833'680
2009	3'400'000	700'000	22'113'000	3'170	26'216'170
2010	3'972'357	27'164'204	-	946'088	32'082'649
2011	1'250'000	18'825'000	12'789'000	688'319	33'532'319
2012	12'262'048	39'916'200	3'057'550	140'937	55'376'735
2013	1'650'248	33'003'181	-	276'496	34'929'925
2014	15'974'613	24'652'450	204'000	115'223	40'946'286
2015	8'477'909	23'351'506	-	9'810	31'839'225
2016	11'247'090	8'346'772	2'084'431	7'615	21'685'908
2017	21'164'414	4'075'670	1'730'237	10'248	26'980'569
TOTAL	85'482'213	190'859'983	80'855'018	2'226'254	359'423'568

^a Ce poste représente des charges nettes et inclut les remboursements faits par les FIDP. Le montant de trop-perçu, calculé par l'office lors de la prise des arrêtés définitifs, se monte à - 1 140 819 francs.

^b Ce poste représente des charges nettes et inclut les remboursements faits par la FPLC, suite à des transferts de dotations ou des acquisitions abandonnées FIDP. Le montant de remboursement, représentant six parcelles sur trois opérations, se monte à - 5 579 000 francs.

Le poste inclut éclat les trois rachats de DDP effectués par l'Etat de Genève, pour un montant global de 9 020 000 francs.

^c Ce poste représente des charges nettes et inclut les dotations en travaux accordés aux FIDP dans le cadre restreint des acquisitions des immeubles à l'ex-FVABCGe. Le montant des dotations en travaux, représentant six parcelles sur trois opérations, se monte à 2 806 518 francs.

^d Ce poste correspond aux paiements de soultes, de frais de fonctionnement et aux frais d'actes notariés.

Respect de l'article 4 alinéa 6 LUP

L'article 4, alinéa 6, de la LUP stipule que « les ressources financières du Fonds sont affectées à concurrence de 70% au moins à l'acquisition de terrains constructibles et à la réalisation de logements d'utilité publique neufs ».

Cet alinéa étant issu de la modification de la LUP du 14 mai 2009, ce n'est donc qu'à partir de l'exercice 2010 que son application peut être vérifiée formellement.

Sur les sept exercices 2010-2017, la part des attributions financières dévolues, soit à l'acquisition de terrains constructibles, soit à la réalisation de logements d'utilité publique neufs, représente 92,1% des dépenses, dont 27,4% pour des nouvelles opérations et 64,7% pour l'acquisition de terrains et DDP.

Tableau 9 : Respect art. 4 al. 6 LUP; état des dépenses LUP de 2010 à 2017, selon l'objet de destination, en francs

Année	Nouvelles opérations	Acquisitions de terrains	Acquisitions d'immeubles	Divers	Total cumulé
2010-2017	75'998'679	179'334'983	19'865'218	2'174'737	277'373'617
%	27,4%	64,7%	7,2%-	0,8%	100%
TOTAL	85'482'213	190'859'983	80'855'018	2'226'254	359'423'568
%	23,8%	53,1%	22,5%	0,6%	100%

Même en considérant le respect de cette exigence depuis 2007, la part dévolue à l'acquisition de terrains constructibles et à la réalisation de logements d'utilité publique neufs représente encore 76,9% des dépenses (dont 23,8% pour des nouvelles opérations et 53,1% pour l'acquisition de terrains et DDP).

5.5 Les réalisations permises par le Fonds LUP

Les attributions du crédit d'investissement du Fonds propre affecté LUP se décomposent en crédits d'ouvrage réservés à l'Etat de Genève et en dotations pour la FPLC, les FIDP et les communes.

Tableau 10 : Etat des dépenses nettes, par année, selon le bénéficiaire et par objet de destination, en francs

	Nouvelles opérations	Acquisitions de terrains	Acquisitions d'immeubles existants	Divers	Total cumulé
ETAT	-	83'766'599	-	1'082'038	84'848'637
FPLC	-	101'603'384	26'457'000	1'144'216	129'204'600
FIDP	49'931'203	2'530'000	45'301'768	-	97'762'971
COM-MUNE	35'551'010	2'960'000	9'096'250	-	47'607'260
TOTAL	85'482'213	190'859'983	80'855'018	2'226'254	359'423'468

L'Etat de Genève a bénéficié du Fonds propre affecté LUP à hauteur de 85'848'637 francs, qui se décomposent comme suit :

- des achats de terrains pour 74'746'599 francs, permettant l'acquisition de 39 parcelles représentant 50'015 m² de surface de terrain et un potentiel de 503 LUP. Les principaux secteurs d'acquisition sont : Chêne-Bougeries, Genève, Lancy, Vernier et Chêne-Bourg;
- 3 achats de droits de superficie (DDP) : 9'020'000 francs. Les principales acquisitions concernent des rachats de DDP dans le secteur de Praille-Acacias-Vernets.
- frais divers : 1'082'038 francs. Ces frais couvrent soultes financières suite à des échanges parcellaires et des frais d'actes notariés.

La FPLC a bénéficié de dotations issues du Fonds propre affecté LUP, à hauteur de 129'204'600 francs. Ces dotations se répartissent de la manière suivante :

- des achats de terrains pour 101'603'384 francs, représentant 64 parcelles pour 76'532 m², réparties sur 9 communes. Ces parcelles représentent un potentiel de 930 LUP. Ces acquisitions sont principalement concentrées sur 2 communes : Genève et Lancy;

- remboursements : suite à des transferts et échanges fonciers relatifs à des parcelles acquises via des dotations du Fonds propre affecté LUP, la FPLC a remboursé le Fonds pour 5'579'000 francs (charges brutes des achats de terrains : 107'182'384 francs).
- des acquisitions d'immeubles existants pour 26'457'000 francs répartis dans 2 lots.

Le premier concerne les immeubles propriétés de l'ex-Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève (ex-FVABCGe). La FPLC a ainsi acquis un lot de 245 logements répartis en 13 immeubles. Pour ce premier lot, la FPLC a bénéficié du Fonds LUP à hauteur de 8'559'000 francs. En 2011, 133 ont été revendus à la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL) au prix d'acquisition, pour un montant de 3'102'000 francs.

Le second lot concerne le parc immobilier de La Rente Immobilière SA (RISA) qui comprend 38 immeubles (778 logements) et dont l'ex-FVABCGe était actionnaire majoritaire à hauteur de 93% de son capital-actions. La FPLC a racheté à l'ex-FVABCGe le capital-actions lui appartenant, pour un montant de 21'000'000 francs;

- frais divers : 1'144'216 francs, dont 110 250 francs pour une dépendance sans droit à bâtir, nécessaire à la réalisation du projet prévu par l'autorisation de construire;
- transfert de dotations : la FPLC a transféré en 2017 à la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL) un montant de 4'385'766 francs, et à la Fondation communale pour le logement des personnes âgées (FCLPA) un montant de 5'163'559 francs, correspondant à une partie de la parcelle 4819 à Lancy (Adret Pont-Rouge) acquise par la FPLC en 2013 (non comptabilisés).

Les FIDP ont bénéficié de dotations issues du Fonds propre affecté LUP à hauteur de 97'762'971 francs. Ces dotations se répartissent comme suit :

- quatre achats de parcelles pour 2'530'000 francs, représentant 1'150 m² et un potentiel de 14 LUP;
- des dotations à la construction pour 51'072'022 francs. 25 opérations ont été financées, représentant la construction de 1'215 logements dont 888 livrés et 327 en cours de construction (dont 150 seront livrés au second semestre 2018);
- remboursements : les FIDP ont remboursé le Fonds propre affecté LUP à hauteur de 1'140'819 francs suite à la réalisation d'opérations dont les prix

de revient ont été inférieurs aux budgets prévisionnels (remboursements de trop-perçus).

- l'acquisition de 44 immeubles existants pour un montant de 42'495'250 francs. Cela correspond à 997 logements, dont 561 proviennent des immeubles de l'ex-FVABCGe;
- des dotations pour travaux dans le cadre de la réhabilitation de 16 immeubles ex-FVABCGE, pour 2'806'518 francs;

Onze communes et fondations communales ont bénéficié du Fonds propre affecté LUP, à hauteur de 47'607'260 francs. Ces dotations se répartissent comme suit :

- deux achats de parcelles pour 2'960'000 francs et un transfert de dotations pour 9'549'325 francs (non comptabilisés) à la FCIL et FCLPA (voir supra sous FPLC). L'ensemble de ces parcelles représentent 10'456 m² de terrains et un potentiel de 271 LUP;
- des dotations à la construction pour 35'551'010 francs; 19 opérations ont été financées, représentant la construction de 933 logements;
- l'acquisition de 6 immeubles existants pour un montant de 9 096 250 francs, correspondant à 221 logements.

6. Conclusion

Il est toujours difficile de déterminer l'effet d'un nouveau dispositif légal sur la production générale de logements. D'autres facteurs, économiques et conjoncturels, sont certainement plus déterminants. En adoptant la loi 10008 en faveur de la construction de logements d'utilité publique et l'article 4 LGZD, le législateur a permis de fixer un cadre stable et prévisible, qui a certainement contribué à la construction de la confiance des acteurs économiques. Le développement sur la législature 2014-2018 d'une offre importante de projets d'urbanisation par l'établissement de nombreux PLQ par l'office de l'urbanisme, pour près de 1,5 million de nouvelles surfaces brutes de plancher pour du logement, a motivé les vocations constructives.

Même si sur la vision décennale, il n'y a pas eu d'accroissement significatif du nombre de nouveaux logements construits, les dernières années d'activité permettent d'affirmer que vont sortir de terre prochainement un nombre record de logements, toutes catégories confondues. Ce ne sont en effet pas moins de 6'048 logements qui sont en construction sur le territoire cantonal à la fin du troisième trimestre 2018.

Le rapport permet ainsi de mettre en évidence le fait que la mise en œuvre de la loi a répondu globalement aux points prévus par l'accord sur le logement de 2006, même si c'est avec des intensités différentes.

L'accord a permis de fixer dans la LGZD des taux minimaux de logements d'utilité publique à réaliser obligatoirement et a permis le développement de la propriété individuelle par l'élargissement du marché de la PPE.

Concernant l'activité en faveur de la LUP, la constitution du parc de logements d'utilité publique a contribué à stabiliser l'érosion du parc de logements subventionnés par les dispositions de la LGL. Les nouveaux LUP construits viennent remplacer les logements LGL qui sortent chaque année du contrôle de l'Etat; et ceux-ci sont désormais pérennes.

Les sociétés coopératives d'habitation ont été soutenues dans leur développement, principalement par l'action de l'Etat et de la FPLC. Il en est de même pour les FIDP, et certaines communes qui ont décidé d'être actrices du développement de leur territoire et parties prenantes des projets en devenant propriétaires des logements d'utilité publique nouvellement construits.

Le Fonds propre affecté LUP a été utilisé à bon escient et a atteint ses objectifs. Il a ainsi permis le financement de la construction de 2'148 logements, l'acquisition ou la rénovation de 2'108 logements dans des immeubles existants, le rachat de 3 droits de superficie et l'acquisition de 110 parcelles représentant 138'153 m² de terrain, à savoir un potentiel de 1'718 logements dont la majorité est en cours de réalisation ou en cours de planification.

Concernant les perspectives d'avenir, les constats et préconisations posés le rapport divers 1108 sur la mise en œuvre de la politique cantonale du logement dans le cadre de la réalisation du PDCn 2030, adopté par le Conseil d'Etat le 14 octobre 2015, restent d'actualité.

6.1 Revoir l'article 4A LGZD

L'article 4A LGZD a, d'une part, peu produit de logements locatifs non subventionnés dédiés à la classe moyenne, puisque la catégorie de logements ZDLOC ne représente que 17% de la production alors que la classe moyenne représente plus de 50% de la population.

L'article 4A LGZD, d'autre part, ne produit pas assez de LUP pour atteindre l'objectif de la constitution d'un parc de LUP, à hauteur de 20% du parc locatif cantonal, dans des délais raisonnables. Pour rappel, le taux du parc de logements d'utilité publique, au 31 décembre 2017, est de 10,21% et son taux de croissance moyen est de + 0,20% par an. Il faudrait donc en toute hypothèse environ encore 70 années d'effort pour atteindre l'objectif.

Il a aussi été relevé la complexité du dispositif en raison de règles du jeu différentes selon la zone de fond et la zone de déclassement et qui laissent certains choix aux opérateurs. Il en découle des inégalités dans la contribution à l'effort de création du parc LUP. Enfin, il sied de relever le caractère non pérenne du dispositif puisque limité à dix ans (bien que prolongé de deux ans, soit jusqu'au 31 juillet 2019, par l'adoption de la loi 12074 le 12 mai 2017). C'est dans cet objectif de correction, visant à maintenir la prévisibilité du dispositif, simplifier la teneur du dispositif, atténuer les inégalités territoriales et réserver l'aide de l'Etat en priorité à ceux qui en ont le plus besoin, que le Conseil d'Etat a adopté le PL 12093 le 5 avril 2017. Ce projet de loi est à l'heure actuelle en traitement en commission du logement.

6.2 Maintenir le cap d'une politique foncière active

Le présent rapport met aussi en évidence les énormes besoins de construction de logements d'utilité publique. Ils sont évalués aujourd'hui à un objectif de plus de 20'000 logements supplémentaires. L'actuel article 4A LGZD, en regard de la planification directrice prévue par le Plan directeur cantonal 2030, ne produirait qu'entre 10'000 et 15'000 logements, en fonction des options prises par les opérateurs. Au-delà de la question de la révision des taux de LUP obligatoires à prévoir dans l'article 4A LGZD, il faut maintenir la pratique d'une politique foncière active par l'acquisition de terrains déclassés et en développant les droits de superficie sur ces terrains, conditionnés aux objectifs des logements d'utilité publique.

L'Etat de Genève s'est donné les moyens, depuis 2007, d'être proactif dans l'acquisition de terrains et l'opérationnalisation des périmètres reconnus pour posséder un fort potentiel. Ainsi, l'Etat travaille de concert avec la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC).

L'objectif est de définir de nouveaux périmètres d'action prioritaires et de dresser un calendrier de prospection, afin d'acquérir par l'Etat ou la FPLC des terrains pour un montant de 10 millions de francs par an.

6.3 Développer les coopératives et les fondations immobilières cantonales et communales

En matière de développement des coopératives, ces dernières sont désormais systématiquement intégrées dans les nouveaux projets. Plus largement, une réflexion a été initiée de manière à intégrer le mouvement coopératif plus en amont dans les projets urbains, faisant l'hypothèse par ce biais d'une amélioration de l'adhésion des propriétaires à la densification de leurs parcelles et au développement de leurs quartiers.

De la même manière, les communes qui reçoivent sur leur territoire des projets d'urbanisation ont compris l'intérêt d'avoir la maîtrise du projet urbain par la propriété foncière. Cela leur permet, par le biais de leurs fondations communales, de mieux répondre aux besoins de leurs communiens, tout en maîtrisant l'entier du processus de construction de logements. Pour atteindre cet objectif de construction des LUP par les communes, le fonds est à disposition et il s'agira de déployer à l'avenir des partenariats avec celles-ci.

Aussi, les fondations immobilières de droit public cantonales (FIDP) sont les garants de la production des habitations à loyers bon marché destinés aux personnes ayant les revenus les plus modestes. La croissance de leur parc a été importante ces dernières années et il s'agit de soutenir cet effort pour réduire la liste des demandeurs de logements sociaux.

6.4 Fusionner la LGL et la LUP

La cohabitation de deux lois distinctes, la LGL et la LUP, comprenant chacune des définitions différentes de la notion de logement d'utilité publique tout en intégrant divers renvois entre ces lois, est peu claire et peu pratique, tant pour les professionnels de l'immobilier, que les locataires ou l'Etat.

Il est donc indispensable de prévoir la fusion entre la LGL et la LUP, de manière à coordonner les droits et obligations de chacun et de prévoir les aides pouvant être attribuées par l'Etat.

La définition d'un « logement d'utilité publique » doit être revue et précisée.

En conclusion, l'accord de 2006 a été salué comme « historique » et a permis de déployer l'activité immobilière du canton dans une certaine sérénité politique saluée par tous, renforcée par une conjoncture économique favorable. Si la situation du logement s'est quelque peu améliorée ces dix dernières années, les besoins en logements pour lutter contre la pénurie restent grands, toutes catégories confondues, et les enjeux évoluent rapidement.

Cette sérénité ne doit pas empêcher l'Etat de Genève et ses partenaires du groupe de suivi de l'accord sur le logement de poser des constats objectifs sur les réussites et les écueils, et de questionner certaines dispositions qui méritent d'être améliorées. Gageons que la rédaction de ce rapport y apporte sa contribution.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Antonio HODGERS

Annexes :

- 1) *Constitution du parc LUP, selon année et modalité, au 31 décembre 2017*
- 2) *Etat des dépenses LUP, selon le bénéficiaire et objet financé*



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département du territoire
Office cantonal du logement et de la planification foncière

Annexe 1.
CONSTITUTION DU PARC LUP, SELON ANNEE ET MODALITE, AU 31 DECEMBRE 2017

Modalités: ACQ : acquis, COMP : comptabilisé, CONS : construit, INT : intégré

Année	Modalité*	Commune	Adresse	Numéro	Type de propriétaire	Nom du propriétaire	Nb de log.
2007	INT	VERNIER	Avenue du Lignon	69	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	30
2007	INT	MEYRIN	Rue de la Golette	7A	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	16
2007	INT	VERNIER	Avenue du Lignon	69	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	40
2007	INT	VERNIER	Route de Meyrin	181F	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	1
2007	INT	VERNIER	Avenue du Lignon	67	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	30
2007	INT	VERNIER	Avenue du Lignon	61	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	77
2007	INT	GENEVE	Rue Rothschild	65	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	15
2007	INT	GENEVE	Avenue de la Roseraie	70	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	10
2007	INT	GENEVE	Avenue de la Roseraie	66	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	10
2007	INT	MEYRIN	Rue de la Golette	13A	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	12
2007	INT	VERNIER	Avenue du Lignon	68	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	30
2007	INT	CHENE-BOURG	Rue de Genève	21	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	16
2007	INT	VERNIER	Route de Paney	40	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	6
2007	INT	GENEVE	Rue Ferner	7	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	6
2007	INT	GENEVE	Rue de Montbrillant	24	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	13
2007	INT	MEYRIN	Rue de la Golette	9B	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	9
2007	INT	PETIT-LANCY	Square Clair-Matin	28B	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	8
2007	INT	GENEVE	Avenue de la Roseraie	408IS	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	12
2007	INT	GENEVE	Rue de Montbrillant	20	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	25
2007	INT	PETIT-LANCY	Square Clair-Matin	28C	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	10
2007	INT	VERNIER	Route de Meyrin	181B	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	1
2007	INT	GENEVE	Rue du Village-Suisse	24	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	30
2007	INT	GENEVE	Rue Ferner	7BIS	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	12
2007	INT	MEYRIN	Rue de la Golette	9A	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	11
2007	INT	VERNIER	Avenue du Lignon	70	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	30
2007	INT	VERNIER	Avenue du Lignon	72	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	30
2007	INT	GENEVE	Rue Rothschild	67	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	16
2007	INT	GENEVE	rue de Lausanne	75	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	8
2007	INT	MEYRIN	Rue de la Golette	5B	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	11
2007	INT	VERNIER	Avenue du Lignon	59	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	42
2007	INT	GENEVE	Rue du Village-Suisse	22	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	23
2007	INT	GENEVE	Rue du Colonel-Couteau	17	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	16
2007	INT	GENEVE	Rue du Pré-Jérôme	7	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	20
2007	INT	GENEVE	Rue Ferner	9	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	12
2007	INT	VERNIER	Route de Paney	38	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	6
2007	INT	VERNIER	Avenue du Lignon	62	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	64
2007	INT	GENEVE	Avenue de la Roseraie	34	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	19
2007	INT	GENEVE	Rue du Village-Suisse	20	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	30
2007	INT	VERNIER	Avenue du Lignon	71	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	30
2007	INT	PETIT-LANCY	Square Clair-Matin	28A	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	14
2007	INT	GENEVE	Avenue de la Roseraie	40TER	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	12
2007	INT	MEYRIN	Rue de la Golette	5C	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	12
2007	INT	MEYRIN	Rue de la Golette	7B	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	14
2007	INT	MEYRIN	Rue de la Golette	11A	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	14
2007	INT	GENEVE	Avenue de la Roseraie	36	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	20
2007	INT	MEYRIN	Rue de la Golette	13B	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	7
2007	INT	GENEVE	bd de Saint-Georges	34	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	16
2007	INT	GENEVE	Boulevard Carl-Vogt	11	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	10
2007	INT	GENEVE	Rue Ferner	11	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	12
2007	INT	GENEVE	Avenue de la Roseraie	68	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	10
2007	INT	MEYRIN	Rue de la Golette	5A	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	11
2007	INT	VERNIER	Route de Meyrin	181E	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	1
2007	INT	VERNIER	Avenue du Lignon	14	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	29
2007	INT	GENEVE	Boulevard de Saint-Georges	36	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	16
2007	INT	GENEVE	Rue Rothschild	69	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	21
2007	INT	GENEVE	Avenue de la Roseraie	38	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	19
2007	INT	VERNIER	Route de Meyrin	181A	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	1
2007	INT	GENEVE	Rue David-Dubour	10	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	10
2007	INT	VERNIER	Route de Meyrin	181C	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	1
2007	INT	VERNIER	Avenue du Lignon	73	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	30
2007	INT	CHENE-BOURG	Rue de Genève	23	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	8
2007	INT	GENEVE	Boulevard du Pont-d'Arve	10	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	16
2007	INT	GENEVE	Quai Charles-Page	1	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	18
2007	INT	VERNIER	Route de Meyrin	181D	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	1
2007	INT	MEYRIN	Rue de la Golette	11B	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	14
2007	INT	CONFRON	Rue Edouard-Isidore	13	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	Avenue de la Concorde	23	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	GENEVE	Avenue Edmond-Vauchet	13A	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	8
2007	INT	GENEVE	Chemin des Ouches	20	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	10
2007	INT	GENEVE	Avenue Henri-Bordier	8	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	Avenue de la Concorde	7	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	Avenue de la Concorde	5	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	Chemin Désiré	7	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	Avenue Henri-Bordier	5	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	8
2007	INT	VERNIER	Rue Jean-Simonet	11	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	12
2007	INT	GENEVE	Avenue Henri-Bordier	23	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	Rue Jean-Simonet	15	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	12
2007	INT	GENEVE	Avenue Henri-Bordier	1A	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	BERNEX	Chemin de Carabot	37	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	GENEVE	av. Henri-Galley	25	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	Avenue de Châtelaine	72A	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	10
2007	INT	GENEVE	Chemin des Ouches	8	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	5



Annexe 1.
CONSTITUTION DU PARC LUP, SELON ANNEE ET MODALITE, AU 31 DECEMBRE 2017

Modalités: ACQ : acquis, COMP : comptabilisé, CONS : construit, INT : intégré

Année	Modalité*	Commune	Adresse	Numéro	Type de propriétaire	Nom du propriétaire	Nb de log.
2007	INT	GENEVE	Chemin Désiré	2	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	Avenue de la Concorde	21	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	3
2007	INT	ONEK	Rue du Bois-Carrien	2	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	3
2007	INT	ONEK	Rue du Bois-Carrien	6	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	20
2007	INT	GENEVE	Avenue de Châtellaine	72	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	9
2007	INT	GENEVE	Avenue de la Concorde	19	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	GENEVE	Chemin des Ouches	22	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	10
2007	INT	GENEVE	Chemin des Ouches	24	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	10
2007	INT	VERNIER	Rue Jean-Simonet	17	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	5
2007	INT	GENEVE	Chemin Désiré	6	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	Route de Vernier	1080	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	GENEVE	Chemin des Ouches	2	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	4
2007	INT	GENEVE	Avenue de la Concorde	15	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	BERNEX	Chemin de Carabot	358	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	BERNEX	Chemin de Carabot	338	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	GENEVE	Chemin Désiré	5	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	Chemin des Ouches	12	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	ONEK	Avenue du Gros-Chêne	43	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	53
2007	INT	GENEVE	Route de Vernier	1108	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	GENEVE	Chemin des Ouches	18	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	10
2007	INT	GENEVE	Avenue Henri-Bordier	45	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	Chemin des Sports	69	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	5
2007	INT	GENEVE	Rue du Bois-Carrien	10	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	18
2007	INT	GENEVE	Avenue Henri-Bordier	1	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	VERNIER	Avenue des Libellules	16	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	64
2007	INT	VERNIER	Rue Jean-Simonet	20	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	GENEVE	Route de Vernier	106A	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	BERNEX	Chemin de Carabot	35A	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	GENEVE	Chemin Désiré	8	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	Avenue des Libellules	6	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	64
2007	INT	BERNEX	Chemin de Carabot	33A	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	ONEK	Avenue des Grandes-Communes	54	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	45
2007	INT	GENEVE	Avenue des Libellules	12	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	64
2007	INT	ONEK	Rue du Bois-Carrien	2	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	30
2007	INT	VERNIER	Route de Vernier	108C	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	5
2007	INT	BERNEX	Chemin de Carabot	39C	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	GENEVE	Rue Jean-Simonet	13	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	4
2007	INT	GENEVE	Avenue Henri-Bordier	28	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	Avenue d'Aire	122	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	Avenue Henri-Bordier	49	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	Avenue Henri-Golay	13	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	10
2007	INT	GENEVE	av. Henri-Bordier	15	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	BERNEX	Chemin de Carabot	39E	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	GENEVE	Route de Vernier	106B	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	GENEVE	Avenue de la Concorde	9	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	Route de Vernier	110C	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	9
2007	INT	BERNEX	Chemin de Carabot	39B	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	ONEK	Rue du Bois-Carrien	12	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	27
2007	INT	GENEVE	Avenue Henri-Bordier	22	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	BERNEX	Chemin de Carabot	33	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	GENEVE	Avenue Henri-Bordier	47	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	Avenue Edmond-Vaucher	13	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	11
2007	INT	GENEVE	Chemin des Ouches	4	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	5
2007	INT	GENEVE	Avenue Henri-Bordier	20	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	2
2007	INT	GENEVE	Chemin des Ouches	6	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	GENEVE	Avenue des Libellules	2	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	63
2007	INT	GENEVE	Rue Jean-Simonet	18	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	17
2007	INT	BERNEX	Chemin de Carabot	39	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	GENEVE	Avenue Henri-Bordier	51	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	2
2007	INT	GENEVE	Avenue des Libellules	4	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	64
2007	INT	VERNIER	Rue Jean-Simonet	22	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	ONEK	Rue du Bois-Carrien	8	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	18
2007	INT	GENEVE	Route de Vernier	108C	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	BERNEX	Chemin de Carabot	35	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	GENEVE	Avenue Henri-Bordier	33	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	BERNEX	Chemin de Carabot	39D	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	BERNEX	Chemin de Carabot	37B	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	ONEK	Avenue du Gros-Chêne	41	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	53
2007	INT	GENEVE	Chemin des Sports	71	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	4
2007	INT	GENEVE	Route de Vernier	108A	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	CONFIGNON	Rue Edouard-Jaquet	8	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	9
2007	INT	GENEVE	Avenue des Libellules	8	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	56
2007	INT	BERNEX	Chemin de Carabot	37A	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	GENEVE	Avenue Henri-Golay	15	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	10
2007	INT	VERNIER	av. des Libellules	14	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	53
2007	INT	ONEK	Rue du Bois-Carrien	4	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	20
2007	INT	GENEVE	Route de Vernier	110A	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	9
2007	INT	GENEVE	Route de Vernier	108B	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	CONFIGNON	Rue Edouard-Jaquet	9	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	9
2007	INT	GENEVE	Chemin des Ouches	10	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	4
2007	INT	ONEK	Avenue des Grandes-Communes	66	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	48
2007	INT	GENEVE	Avenue Henri-Golay	11	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	19



Annexe 1.
CONSTITUTION DU PARC LUP, SELON ANNEE ET MODALITE, AU 31 DECEMBRE 2017

Modalités: ACQ : acquis, COMP : comptabilisé, CONS : construit, INT : intégré

Année	Modalité*	Commune	Adresse	Numéro	Type de propriétaire	Nom du propriétaire	Nb de log.
2007	INT	BERNEX	Chemin de Carabot	39A	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	GENEVE	Avenue d'Alme	124	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	Avenue des Libertales	10	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	55
2007	INT	CONFIGNON	Rue Edouard-Vallet	7	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	8
2007	INT	GENEVE	Avenue Henri-Bordier	3	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2007	INT	GENEVE	Avenue Henri-Bordier	44	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	GENEVE	av. Henri- Bordier	39	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	1
2007	INT	THONEX	Avenue Adrien-Jeanfin	3	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	22
2007	INT	GENEVE	Chemin des Tulipiers	29	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	17
2007	INT	CAROUGE	Route de Veyrier	68	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	5
2007	INT	GENEVE	Chemin des Tulipiers	31	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	13
2007	INT	CHENE-BOUGERIES	Chemin de Grange-Canal	24	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	12
2007	INT	LA CROIX-DE-ROZON	Route du Port-de-la-Fin	5BIS	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	7
2007	INT	GENEVE	Rue Caroline	32	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	15
2007	INT	GENEVE	Chemin de Chapelly	2	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	8
2007	INT	CAROUGE	Route de Veyrier	80	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	2
2007	INT	CHENE-BOURG	Route de Sous-Moulin	15	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	13
2007	INT	PLAN-LES-OUATES	Chemin de la Milice	16	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	10
2007	INT	GENEVE	Rue Simon-Durand	6	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	14
2007	INT	THONEX	Chemin de Chapelly	10	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	8
2007	INT	THONEX	Chemin de Chapelly	16	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	8
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	79	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	8
2007	INT	GRAND-LANCY	Chemin des Champs-Grotteux	6	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	11
2007	INT	THONEX	Chemin du Curt-Desclouats	43	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	11
2007	INT	PERLY-CERTOUX	Chemin de Champ-Budin	5	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	13
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	75	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	8
2007	INT	THONEX	Chemin du Curt-Desclouats	41	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	17
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	89	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	6
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	69	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	13
2007	INT	GENEVE	Rue Caroline	28	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	15
2007	INT	GENEVE	Rue des Allobroges	21	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	13
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	87	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	6
2007	INT	THONEX	Chemin du Curt-Desclouats	49	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	17
2007	INT	THONEX	Chemin du Curt-Desclouats	47	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	11
2007	INT	PLAN-LES-OUATES	Chemin du Clos	97	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	9
2007	INT	PLAN-LES-OUATES	Chemin de la Milice	16B	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	10
2007	INT	THONEX	Chemin de Chapelly	8	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	8
2007	INT	PLAN-LES-OUATES	Route du Vélodrome	74	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	9
2007	INT	GENEVE	Rue Henri-Mussard	17	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	23
2007	INT	THONEX	Chemin de Chapelly	12	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	8
2007	INT	PERLY-CERTOUX	Chemin de Champ-Budin	13	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	10
2007	INT	THONEX	Route de Jussy	20B	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	21
2007	INT	CAROUGE	Route de Veyrier	72	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	4
2007	INT	CAROUGE	Route de Veyrier	4	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	4
2007	INT	THONEX	Chemin du Curt-Desclouats	1BIS	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	12
2007	INT	CAROUGE	Route de Veyrier	78	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	4
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	77	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	8
2007	INT	GENEVE	Rue des Allobroges	23	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	13
2007	INT	THONEX	Chemin de Chapelly	4	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	8
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	73	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	8
2007	INT	PLAN-LES-OUATES	Route du Vélodrome	56	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	9
2007	INT	PLAN-LES-OUATES	Chemin du Clos	99	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	9
2007	INT	GENEVE	Chemin des Tulipiers	25	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	11
2007	INT	CHENE-BOUGERIES	Chemin de Grange-Canal	24A	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	6
2007	INT	PLAN-LES-OUATES	Route du Vélodrome	58	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	9
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue Pratt-Senn	41A	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	4
2007	INT	THONEX	Chemin de Chapelly	20	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	8
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	91	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	6
2007	INT	CAROUGE	Route de Veyrier	66	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	5
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	65	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	13
2007	INT	PLAN-LES-OUATES	Route du Vélodrome	80	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	9
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	71	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	8
2007	INT	PLAN-LES-OUATES	Chemin du Clos	103	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	14
2007	INT	PERLY-CERTOUX	Chemin de Champ-Budin	7	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	13
2007	INT	LA CROIX-DE-ROZON	Route du Port-de-la-Fin	5	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	6
2007	INT	THONEX	Route de Jussy	20A	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	14
2007	INT	THONEX	Chemin de Chapelly	18	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	8
2007	INT	THONEX	Chemin de Chapelly	6	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	8
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	87	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	0
2007	INT	PLAN-LES-OUATES	Route du Vélodrome	76	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	9
2007	INT	CHENE-BOURG	Route de Sous-Moulin	17	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	12
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	61TER	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	2
2007	INT	THONEX	Route de Jussy	20	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	20
2007	INT	CAROUGE	Rue de Lancy	3	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	40
2007	INT	PLAN-LES-OUATES	Chemin de la Milice	16A	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	9
2007	INT	CAROUGE	Rue de Lancy	5	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	9
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	63	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	12
2007	INT	GENEVE	Rue des Allobroges	25	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	13
2007	INT	LA CROIX-DE-ROZON	Route du Port-de-la-Fin	5BIS	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	6
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	83	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	6
2007	INT	THONEX	Chemin du Curt-Desclouats	3	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	12
2007	INT	GENEVE	Rue Simon-Durand	8	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	15



Annexe 1.
CONSTITUTION DU PARC LUP, SELON ANNEE ET MODALITE, AU 31 DECEMBRE 2017

Modalités: ACQ : acquis, COMP : comptabilisé, CONS : construit, INT : intégré

Année	Modalité*	Commune	Adresse	Numéro	Type de propriétaire	Nom du propriétaire	Nb de log.
2007	INT	PLAN-LES-QUATES	Route du Vélodrome	78	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	9
2007	INT	CAROUGE	Route de Veyrier	74	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	3
2007	INT	GENEVE	Rue des Allobroges	19	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	18
2007	INT	PLAN-LES-QUATES	Route du Vélodrome	82	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	9
2007	INT	THONEX	Chemin du Curé-Descloués	45	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	12
2007	INT	PERLY-CERTOLUX	Chemin de Champ-Budin	15	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	10
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	81	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	6
2007	INT	GENEVE	Chemin des Tulipiers	27	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	17
2007	INT	GENEVE	Rue Caroline	30	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	15
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue Petit-Sann	41	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	8
2007	INT	CAROUGE	Route de Veyrier	82	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	3
2007	INT	GENEVE	Passage Daniel-Baud-Bovy	12	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	14
2007	INT	PLAN-LES-QUATES	Route du Vélodrome	60	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	9
2007	INT	PLAN-LES-QUATES	Chemin du Clos	101	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	9
2007	INT	CAROUGE	Rue de Lancy	1	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	20
2007	INT	THONEX	Chemin de Chasselly	14	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	8
2007	INT	LA CROIX-DE-ROZON	Route du Port-de-la-Fin	3	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	2
2007	INT	GENEVE-PLAINPALAIS	Route des Acacias	11	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	77
2007	INT	GENEVE	Rue des Allobroges	17	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	18
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	67	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	12
2007	INT	GENEVE	Avenue Pictet-De-Rochemont	21	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	20
2007	INT	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	85	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	6
2007	INT	VERSOIX	Route de Suisse	47	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	3
2007	INT	VERSOIX	Rue de l'Industrie	2	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	9
2007	INT	GENEVE	Rue de Bourgogne	6D	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	20
2007	INT	GENEVE	Rue des Deux-Points	8	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	15
2007	INT	GENEVE	Rue De-Monthoux	34	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	VERSOIX	Rue du Vieux-Moulin	14	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	6
2007	INT	GENEVE	Avenue Sorlet	24	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	GENEVE	Rue De-Milant	6	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	GRAND-SACONNEX	Chemin du Premier	10	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	12
2007	INT	BELLEVUE	Chemin des Tulerias	128	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	9
2007	INT	GENEVE	Avenue Sorlet	32	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	21
2007	INT	GENEVE	Avenue Giuseppe-Motta	27	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	13
2007	INT	VERSOIX	Route de Suisse	45	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	4
2007	INT	BELLEVUE	Chemin des Tulerias	126	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	8
2007	INT	GRAND-SACONNEX	Rue Gardiol	6BIS	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	GENEVE	Avenue Giuseppe-Motta	25	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	13
2007	INT	GENEVE	Rue De-Milant	12	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	BELLEVUE	Chemin des Tulerias	134	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	8
2007	INT	VERSOIX	Rue du Vieux-Moulin	10	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	6
2007	INT	GENEVE	Rue De-Milant	14	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	VERSOIX	Rue du Vieux-Moulin	8	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	6
2007	INT	GENEVE	Rue de Moillebeau	32	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	24
2007	INT	GENEVE	Rue Hoffmann	3	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	43
2007	INT	GENEVE	Rue de Lyon	63	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	GENEVE	Rue Jorge-Luis-Borgés	6	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	6
2007	INT	VERSOIX	Route des Favayats	262	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	GENEVE	Rue Jorge-Luis-Borgés	2	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	GENEVE	Rue Cramer	5	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	20
2007	INT	GENEVE	Rue Cramer	1	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	21
2007	INT	GRAND-SACONNEX	Rue Gardiol	4	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	VERSOIX	Route des Favayats	254	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	GRAND-SACONNEX	Rue Gardiol	6	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	GENEVE	Rue Hoffmann	5	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	43
2007	INT	GENEVE	Rue de Bourgogne	6C	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	20
2007	INT	GENEVE	Avenue Sorlet	26	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	GRAND-SACONNEX	Rue Sonnex	17BIS	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	18
2007	INT	VERSOIX	Route des Favayats	256	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	VERSOIX	Route des Favayats	260	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	GRAND-SACONNEX	Chemin du Pommer	8	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	12
2007	INT	VERSOIX	Rue du Vieux-Moulin	12	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	6
2007	INT	GENEVE	Rue de Lausanne	59	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	21
2007	INT	GENEVE	Rue De-Milant	18	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	GRAND-SACONNEX	Rue Sonnex	15	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	12
2007	INT	VERSOIX	Route de Sauvigny	43	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	8
2007	INT	GENEVE	Rue de Fribourg	6	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	0
2007	INT	GENEVE	Rue de Bourgogne	6E	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	20
2007	INT	GENEVE	Rue Cavour	13	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	10
2007	INT	GENEVE	Rue du Bellevilliers	4	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	20
2007	INT	VERSOIX	Place Louis-Simonet	1	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	2
2007	INT	GENEVE	Rue Voltaire	6	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	15
2007	INT	GENEVE	Rue De-Milant	16	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	BELLEVUE	Chemin des Tulerias	130	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	8
2007	INT	GENEVE	Avenue Sorlet	30	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	13
2007	INT	VERSOIX	Route des Favayats	272	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	18
2007	INT	GENEVE	Avenue Sorlet	28	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	21
2007	INT	VERSOIX	Route des Favayats	255	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	VERSOIX	Route de Sauvigny	45BIS	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	8
2007	INT	GENEVE	Rue Jorge-Luis-Borgés	8	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	GENEVE	Avenue Sorlet	28	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	0
2007	INT	BELLEVUE	Chemin des Tulerias	132	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	8



Annexe 1.
CONSTITUTION DU PARC LUP, SELON ANNEE ET MODALITE, AU 31 DECEMBRE 2017

Modalités: ACQ : acquis, COMP : comptabilisé, CONS : construit, INT : intégré

Année	Modalité*	Commune	Adresse	Numéro	Type de propriété	Nom du propriétaire	Nb de log.
2007	INT	GENEVE	Rue Cramer	3	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	21
2007	INT	VERSOIX	Chemin César-Courvoisier	3	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	6
2007	INT	GRAND-SACONEX	Rue Sonnex	17	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	12
2007	INT	VERSOIX	Chemin César-Courvoisier	5	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	6
2007	INT	VERSOIX	Route de Sauvigny	45	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	8
2007	INT	GENEVE	Rue Jorge-Luis-Borges	4	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	VERSOIX	Rue du Vieux-Moulin	18	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	4
2007	INT	GENEVE	Rue de Bourgogne	8A	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	20
2007	INT	GENEVE	Rue Maurice-Braillard	3	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	13
2007	INT	GENEVE	Rue de Bourgogne	6B	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	20
2007	INT	GENEVE	Rue Edouard-Racine	8	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	19
2007	INT	GENEVE	Rue De-Milant	10	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	VERSOIX	Chemin du Nant-de-Crève-Coeur	17	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	35
2007	INT	GENEVE	Chemin de Mon-Soleil	9A	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	12
2007	INT	GENEVE	Rue Jean-Dassier	17	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	13
2007	INT	VERSOIX	Rue du Vieux-Moulin	16	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	6
2007	INT	GENEVE	Rue Maurice-Braillard	1	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	13
2007	INT	GENEVE	Rue De-Milant	8	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2007	INT	VERSOIX	Route des Fayards	274	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	29
2007	INT	VERSOIX	Route de Suisse	41	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	2
2007	INT	VERNIER	Rue du Grand-Bay	16	FIDP	FONDATION RENE ET KATE BLOCK	118
2007	INT	MEYRIN	Promenade des Champs-Frêchetts	16	FIDP	FONDATION RENE ET KATE BLOCK	35
2007	INT	BERNEX	Rue de Bernex	340	FIDP	FONDATION RENE ET KATE BLOCK	7
2007	INT	BERNEX	rue de Bernex	342	FIDP	FONDATION RENE ET KATE BLOCK	10
2007	INT	ONEX	Avenue du Bois-de-la-Chapelle	67	FIDP	FONDATION RENE ET KATE BLOCK	70
2007	INT	BERNEX	Chemin de Saule	105	FIDP	FONDATION RENE ET KATE BLOCK	12
2007	INT	BERNEX	rue de Bernex	342	FIDP	FONDATION RENE ET KATE BLOCK	13
2007	INT	ONEX	Avenue du Bois-de-la-Chapelle	69	FIDP	FONDATION RENE ET KATE BLOCK	67
2007	INT	THONEX	Route de Mon-Idée	59	FIDP	FONDATION RENE ET KATE BLOCK	55
2007	INT	BERNEX	Chemin de Saule	107	FIDP	FONDATION RENE ET KATE BLOCK	13
2007	INT	VERNIER	Avenue du Lignon	50	FIDP	FONDATION RENE ET KATE BLOCK	72
2007	INT	VERNIER	Avenue du Lignon	53	FIDP	FONDATION RENE ET KATE BLOCK	71
2007	INT	BERNEX	Chemin de Saule	103	FIDP	FONDATION RENE ET KATE BLOCK	13
2007	INT	GENEVE	Rue de Bourgogne	2	FIDP	FONDATION RENE ET KATE BLOCK	42
2007	INT	BERNEX	Rue de Bernex	340	FIDP	FONDATION RENE ET KATE BLOCK	16
2007	INT	MEYRIN	Promenade des Champs-Frêchetts	14	FIDP	FONDATION RENE ET KATE BLOCK	35
2007	INT	GENEVE	Rue des Savoises	11	FONDCOM	FONDATION DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	12
2007	INT	GENEVE	Rue des Savoises	17	FONDCOM	FONDATION DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	12
2007	INT	CAROUGE	Route de Saint-Julien	4	FONDCOM	FONDATION IMMOBILIERE DE LA VILLE DE CAROUGE	23
2007	INT	GENEVE	Passage Daniel-Baud-Bovy	14	FONDCOM	FONDATION DES LOGEMENTS POUR PERSONNES AGEES OU ISOLEES	70
2010	INT	GENEVE	Rue des Maraichers	40	COOP	CODHA	18
2010	INT	GENEVE	Rue de Montbrillant	76	FONDCOM	FONDATION DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	20
2010	INT	GENEVE	Rue de Montbrillant	78	FONDCOM	FONDATION DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	21
2010	INT	GENEVE	Rue de Montbrillant	80-82	FONDCOM	FONDATION DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	21
2013	INT	BERNEX	Blanchard	42	COOP	HUIT ET DEMI	10
2015	INT	ONEX	Chemin François-Chavaz	30	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	9
2015	INT	ONEX	Chemin François-Chavaz	28	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	12

TOTAL LUP INTEGRES : 5'473



Annexe 1.
CONSTITUTION DU PARC LUP, SELON ANNEE ET MODALITE, AU 31 DECEMBRE 2017

Modalités*: ACQ : acquis, COMP : comptabilisé, CONS : construit, INT : intégré

Année	Modalité*	Commune	Adresse	Numéro	Type de propriétaire	Nom du propriétaire	Nb de log.
2008	ACQ	CAROUGE	Acacias	70	FPLC	FPLC	10
2008	ACQ	CAROUGE	Acacias	72	FPLC	FPLC	16
2008	ACQ	CAROUGE	Acacias	74	FPLC	FPLC	16
2008	ACQ	CAROUGE	Rue des Allobroges	3	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	33
2008	ACQ	GENEVE	rue Beau-Site	8	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	27
2008	ACQ	GENEVE	Barne	22	FPLC	FPLC	30
2008	ACQ	GENEVE	Quai Cogo-d'Istria	9	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	31
2008	ACQ	CAROUGE	Cardinal-Mermillod	13	FPLC	FPLC	0
2008	ACQ	CAROUGE	Cardinal-Mermillod	15	FPLC	FPLC	0
2008	ACQ	GENEVE	Carl-Vogt 11/David-Dufour 10		FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	10
2008	ACQ	GENEVE	Carl-Vogt 11/David-Dufour 10		FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	10
2008	ACQ	GENEVE	Rue Chaponnière	3	FPLC	FPLC	11
2008	ACQ	LANCY	Communes-Réunies	80	FONDCOM	FCIL	44
2008	ACQ	LANCY	Communes-Réunies	82	FONDCOM	FCIL	44
2008	ACQ	LANCY	Communes-Réunies	84	FONDCOM	FCIL	45
2008	ACQ	ONEX	Rue du Comte Géraud	1	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	36
2008	ACQ	GENEVE	Claoulorenière	21	FPLC	FPLC	6
2008	ACQ	GENEVE	Rue Daubin	16	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	28
2008	ACQ	GENEVE	Rue Daubin	18	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	28
2008	ACQ	GENEVE	Rue David-Dufour	6	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	9
2008	ACQ	GENEVE	De-Grenus 6-10 Rousseau 9		FPLC	FPLC	23
2008	ACQ	GENEVE	Rue De-Monthoux	55	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	16
2008	ACQ	CAROUGE	Epinettes	4	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	12
2008	ACQ	CAROUGE	Epinettes	6	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	12
2008	ACQ	GENEVE	Rue de la Ferme	16	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	22
2008	ACQ	GENEVE	Rue de Fribourg	12	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	20
2008	ACQ	GENEVE	Fribourg 6-Neuchâtel 5		FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2008	ACQ	CAROUGE	Gabelle	20	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	9
2008	ACQ	CHENE-BOURG	Rue de Genève	86	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	15
2008	ACQ	CHENE-BOURG	Rue de Genève	88	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	15
2008	ACQ	CHENE-BOUGERIES	Chemin de Grange-Canal	24B	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	6
2008	ACQ	VERNIER	Rue Grange-Lévrier	8	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	22
2008	ACQ	VERNIER	Rue Grange-Lévrier	9	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	22
2008	ACQ	CAROUGE	Rue Jacquas-Grosselin	5	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	24
2008	ACQ	GENEVE	Rue Jean-Jaquet	10	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	11
2008	ACQ	VERNIER	Route de Peney	12	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	10
2008	ACQ	CHENE-BOUGERIES	Pont-de-Ville	7	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	39
2008	ACQ	GENEVE	Rue du Prieuré	6	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	12
2008	ACQ	GENEVE	Puiserande	11	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	15
2008	ACQ	PLAN-LES-QUATES	Route de Saint-Julien	110	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	15
2008	ACQ	GENEVE	Senette	37	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	13
2008	ACQ	GENEVE	Avenue Wendi	57	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	11
2008	ACQ	GENEVE	Zurich	17	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	14
2008	ACQ	ONEX	Traille	12	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2008	ACQ	ONEX	Traille	14	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2008	ACQ	ONEX	Traille	16	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2008	ACQ	ONEX	Traille	18	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2008	ACQ	ONEX	Traille	20	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2008	ACQ	ONEX	Traille	22	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2008	ACQ	ONEX	Traille	24	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2008	ACQ	ONEX	Traille	26	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	5
2008	ACQ	ONEX	Traille	28	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	5
2008	ACQ	ONEX	Traille	30	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	5
2008	ACQ	ONEX	Traille	32	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	5
2008	ACQ	ONEX	Traille	34	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	5
2008	ACQ	ONEX	Traille	36	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	5
2008	ACQ	ONEX	Route de Loix	27	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	8
2008	ACQ	VERSOIX	Route des Fayaïds	264	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	26
2008	ACQ	VERSOIX	Route des Fayaïds	266	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	26
2008	ACQ	GRAND-SACONNEX	Rue Jo-Siffert	10	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	8
2008	ACQ	GRAND-SACONNEX	Rue Jo-Siffert	12	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	8
2008	ACQ	GRAND-SACONNEX	Rue Jo-Siffert	14	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	8
2008	ACQ	GRAND-SACONNEX	Rue Jo-Siffert	16	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	8
2008	ACQ	GRAND-SACONNEX	Rue Jo-Siffert	18	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	8
2008	ACQ	LANCY	Champs-Gottreux	6	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	14
2008	ACQ	LANCY	Champs-Gottreux	8	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	14
2008	ACQ	CAROUGE	Acacias 44 - Mésurier 1		FPLC	RISA	26
2008	ACQ	GENEVE	Ferrier 1 - Prieuré 32		FPLC	RISA	19
2009	ACQ	GENEVE	Ferrier 13-19 - Valais 3 - Rothschild 54-56		FPLC	RISA	57
2009	ACQ	CHENE-BOUGERIES	Chemin de Grange-Canal	30	FPLC	RISA	8
2009	ACQ	CHENE-BOUGERIES	Chemin de Grange-Canal	30A	FPLC	RISA	14
2009	ACQ	MEYRN	Jomville	27	FPLC	RISA	12
2009	ACQ	MEYRN	Jomville	29	FPLC	RISA	12
2009	ACQ	MEYRN	Jomville	31	FPLC	RISA	12
2009	ACQ	VERNIER	Lignon	20	FPLC	RISA	33
2009	ACQ	GENEVE	Luserna	46	FPLC	RISA	27
2009	ACQ	GENEVE	Mairie 3 - Eauz-Vives	12	FPLC	RISA	33
2009	ACQ	LANCY	Maisonnettes	27	FPLC	RISA	13
2009	ACQ	LANCY	Maisonnettes	29	FPLC	RISA	13
2009	ACQ	LANCY	Maisonnettes	31	FPLC	RISA	13
2009	ACQ	LANCY	Maisonnettes	33	FPLC	RISA	13


Annexe 1.
CONSTITUTION DU PARC LUP, SELON ANNEE ET MODALITE, AU 31 DECEMBRE 2017

Modalités*: ACQ : acquis, COMP : comptabilisé, CONS : construit, INT : intégré

Année	Modalité*	Commune	Adresse	Numéro	Type de propriétaire	Nom du propriétaire	Nb de log.
2009	ACQ	LANCY	Maisonnettes	35	FPLC	RISA	17
2009	ACQ	LANCY	Maisonnettes	37	FPLC	RISA	17
2009	ACQ	GENEVE	Miremont	9	FPLC	RISA	49
2009	ACQ	GENEVE	Neuchâtel	14	FPLC	RISA	13
2009	ACQ	GENEVE	Pont-d'Arve	20	FPLC	RISA	28
2009	ACQ	GENEVE	Prévost-Martin	42	FPLC	RISA	17
2009	ACQ	GENEVE	Rive	8	FPLC	RISA	3
2009	ACQ	GENEVE	Rothschild	58	FPLC	RISA	26
2009	ACQ	CHENE-BOURG	Thônex	8	FPLC	RISA	28
2009	ACQ	GENEVE	Tilleuls	22	FPLC	RISA	12
2009	ACQ	GENEVE	Tilleuls	24	FPLC	RISA	12
2009	ACQ	GENEVE	Miéant	7	FPLC	RISA	12
2009	ACQ	GENEVE	Miéant	9	FPLC	RISA	12
2009	ACQ	LANCY	Chemin de Tivoli	4	FPLC	RISA	21
2009	ACQ	LANCY	Chemin de Tivoli	6	FPLC	RISA	21
2009	ACQ	LANCY	Chemin de Tivoli	8	FPLC	RISA	21
2009	ACQ	LANCY	Chemin de Tivoli	10	FPLC	RISA	21
2009	ACQ	LANCY	Chemin de Tivoli	12	FPLC	RISA	21
2009	ACQ	LANCY	Chemin de Tivoli	14	FPLC	RISA	21
2009	ACQ	GENEVE	Tour-de-Champel	3	FPLC	RISA	30
2009	ACQ	GENEVE	Vélodrome	3	FPLC	RISA	28
2009	ACQ	GENEVE	Voltaire 3 - A. Richard 2		FPLC	RISA	14
2009	ACQ	GENEVE	Voltaire 5 - A. Richard 2		FPLC	RISA	14
2009	ACQ	GENEVE	A. Richard	2	FPLC	RISA	15
2009	ACQ	TROINEX	Dotrans	61	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	9
2009	ACQ	TROINEX	Dotrans	63	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	9
2009	ACQ	GENEVE	Avenue d'Aire	89B	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	9
2009	ACQ	GENEVE	Avenue d'Aire	91	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	9
2011	ACQ	VERNIER	Rue du Village	75	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	6
2011	ACQ	VERNIER	Rue du Village	77	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	6
2011	ACQ	VERNIER	Rue du Village	79	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	6
2011	ACQ	VERNIER	Rue du Village	81	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	6
2011	ACQ	VERNIER	Rue du Village	83	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	6
2011	ACQ	VERNIER	Rue du Village	85	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	6
2011	ACQ	VERNIER	Rue du Village	87	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	5
2011	ACQ	VERNIER	Rue du Village	89	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	5
2011	ACQ	VERNIER	Rue du Village	91	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	5
2011	ACQ	VERNIER	Rue du Village	93	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	5
2011	ACQ	GENEVE	Rond-point de la Jonction	6	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	12
2011	ACQ	GENEVE	Rond-point de la Jonction	8	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	12
2011	ACQ	VERNIER	Bois-des-Frères	2	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	16
2011	ACQ	VERNIER	Bois-des-Frères	2C	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	16
2011	ACQ	LANCY	Communes-Réunies	86	FONDDCOM	FCIL	29
2011	ACQ	LANCY	Communes-Réunies	88	FONDDCOM	FCIL	29
2011	ACQ	LANCY	Communes-Réunies	90	FONDDCOM	FCIL	30
2012	ACQ	CHENE-BOUGERIES	Pont-de-Ville	5	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	36
2013	ACQ	VERSOIX	Route des Fayards	278	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	28
2016	ACQ	VERSOIX	Route des Fayards	276	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	24

TOTAL LUP ACQUIS : 2'108



Annexe 1.
CONSTITUTION DU PARC LUP, SELON ANNEE ET MODALITE, AU 31 DECEMBRE 2017

Modalités* : ACQ : acquis, COMP : comptabilisé, CONS : construit, INT : intégré

Année	Modalité*	Commune	Adresse	Número	Type de propriétaire	Nom du propriétaire	Nb de log.
2008	CONS	GENEVE	Boulevard de Saint-Georges	11	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	20
2008	CONS	CAROUGE	Rue de La Tambourine	12	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	16
2008	CONS	CAROUGE	Rue de La Tambourine	14	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	16
2008	CONS	CAROUGE	Rue de La Tambourine	16	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	16
2008	CONS	CAROUGE	Rue de La Tambourine	18	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	22
2008	CONS	CAROUGE	Rue de La Tambourine	20	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	16
2008	CONS	CAROUGE	Rue de La Tambourine	22	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	16
2008	CONS	CAROUGE	Rue de La Tambourine	24	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	22
2008	CONS	CAROUGE	Rue de La Tambourine	26	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	16
2009	CONS	GENEVE	Chemin de Mon-Soleil	9	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	15
2009	CONS	VERSODX	Vieux-Maulin	16-20	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	4
2009	CONS	GENEVE	Chemin de Mon-Soleil	9A	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	15
2009	CONS	GENEVE	Carteret 25-25B	25	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	34
2009	CONS	GENEVE	Avenue Tremblay	5	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	19
2009	CONS	GENEVE	Avenue de la Roseraie	40	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	36
2010	CONS	LANCY	Route de Chancy	43	OSBL	ACASE	8
2010	CONS	GRAND SACONNEX	Sonnex	30	COOP	SCHG	23
2010	CONS	GRAND SACONNEX	Sonnex	32	COOP	SCHG	23
2010	CONS	GRAND SACONNEX	Sonnex	34	COOP	Rhône-Arva	23
2010	CONS	GRAND SACONNEX	Sonnex	30	COOP	COHA	36
2010	CONS	GENEVE	Rue de Carouge	108B	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	26
2010	CONS	GENEVE	France	19	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	16
2010	CONS	GENEVE	France	19A	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	15
2010	CONS	GENEVE	France	19B	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	15
2010	CONS	GENEVE	France	21	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	15
2010	CONS	GENEVE	France	21A	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	15
2010	CONS	GENEVE	France	21B	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	15
2010	CONS	GENEVE	Edmond-Vauchter	13	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	10
2010	CONS	GENEVE	Edmond-Vauchter	13A	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	9
2011	CONS	CONFIGNON	Loëx	75	COOP	COOP	1
2011	CONS	CONFIGNON	Loëx	77	COOP	COOP	1
2011	CONS	CONFIGNON	Loëx	79	COOP	COOP	6
2011	CONS	CONFIGNON	Loëx	81	COOP	COOP	6
2011	CONS	CONFIGNON	Loëx	83	COOP	COOP	1
2011	CONS	CONFIGNON	Loëx	85	COOP	COOP	1
2011	CONS	GENEVE	Route de Meyrin	19	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	17
2011	CONS	GENEVE	Route de Meyrin	21	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	17
2011	CONS	GENEVE	Route de Meyrin	23	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	17
2011	CONS	GENEVE	Route de Meyrin	25	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	17
2011	CONS	GENEVE	Route de Meyrin	27	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	17
2011	CONS	GENEVE	Route de Meyrin	29	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	17
2011	CONS	GENEVE	Route de Meyrin	17	FIDP	FONDATION REINE ET KATE BLOCK	18
2011	CONS	GENEVE	Adolphe-Pastor	2	OSBL	CARITAS	11
2011	CONS	GENEVE	Rue Rousseau	6	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	17
2011	CONS	ONEX	Victor-Duret	4	PRIVE	MEDONEX	8
2011	CONS	ONEX	Victor-Duret	6	PRIVE	MEDONEX	8
2011	CONS	ONEX	Victor-Duret	8	PRIVE	MEDONEX	7
2011	CONS	GENEVE	Bois-Gentil	5	COOP	LATITUDE	17
2012	CONS	MEINER	Chemin du Stade	8	FONDCOM	MEINER	2
2012	CONS	MEINER	Chemin du Stade	10	FONDCOM	MEINER	2
2012	CONS	MEINER	Chemin du Stade	12	FONDCOM	MEINER	3
2012	CONS	MEINER	Chemin du Stade	14	FONDCOM	MEINER	1
2012	CONS	MEINER	Chemin du Stade	16	FONDCOM	MEINER	2
2012	CONS	MEINER	Chemin du Stade	18	FONDCOM	MEINER	2
2012	CONS	MEINER	Chemin du Stade	20	FONDCOM	MEINER	2
2012	CONS	MEINER	Chemin du Stade	22	FONDCOM	MEINER	2
2012	CONS	MEINER	Chemin du Stade	8	FONDCOM	MEINER	2
2012	CONS	MEINER	Chemin du Stade	10	FONDCOM	MEINER	3
2012	CONS	MEINER	Chemin du Stade	12	FONDCOM	MEINER	2
2012	CONS	MEINER	Chemin du Stade	14	FONDCOM	MEINER	3
2012	CONS	MEINER	Chemin du Stade	16	FONDCOM	MEINER	3
2012	CONS	MEINER	Chemin du Stade	18	FONDCOM	MEINER	4
2012	CONS	MEINER	Chemin du Stade	20	FONDCOM	MEINER	2
2012	CONS	MEINER	Chemin du Stade	22	FONDCOM	MEINER	3
2012	CONS	CHENE-BOUGERIES	Grange-Canal	38	PRIVE	MARCONNI INV. SA	48
2012	CONS	BERNEX	Carabot	37C	FONDCOM	BERNEX	10
2012	CONS	BERNEX	Carabot	37D	FONDCOM	BERNEX	7
2012	CONS	BERNEX	Carabot	37E	FONDCOM	BERNEX	7
2012	CONS	COLOGYN	Martin-Bodmer (ex-Guignard)	2	FONDCOM	COLOGYN	2
2012	CONS	COLOGYN	Martin-Bodmer (ex-Guignard)	2A	FONDCOM	COLOGYN	2
2012	CONS	COLOGYN	Martin-Bodmer (ex-Guignard)	4	FONDCOM	COLOGYN	1
2012	CONS	GENEVE	Rue Edouard-Rod	2C	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	19
2012	CONS	GENEVE	Rue Edouard-Rod	4A	COOP	SCHG	12
2012	CONS	GENEVE	Rue Edouard-Rod	4B	COOP	SCHG	12
2012	CONS	GENEVE	Rue Edouard-Rod	4C	COOP	SCHG	18
2012	CONS	LANCY	Daniel-Ily	8	COOP	CLAIR-MATIN	14
2012	CONS	LANCY	Daniel-Ily	10	COOP	CLAIR-MATIN	12
2012	CONS	LANCY	Daniel-Ily	12	COOP	CLAIR-MATIN	12
2012	CONS	LANCY	Daniel-Ily	14	COOP	CLAIR-MATIN	4
2012	CONS	VEYRIER	Beaux-Champs	1A	PRIVE	FPLM	20
2012	CONS	VEYRIER	Beaux-Champs	1B	PRIVE	FPLM	8



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département du territoire

Office cantonal du logement et de la planification foncière

Annexe 1.

CONSTITUTION DU PARC LUP, SELON ANNEE ET MODALITE, AU 31 DECEMBRE 2017

Modalités*: ACQ : acquis, COMP : comptabilisé, CONS : construit, INT : intégré

Année	Modalité*	Commune	Adresse	Numéro	Type de propriété	Nom du propriétaire	Nb de log.
2012	CONS	VEYRIER	Beaux-Champs	1C	PRIVE	FPLM	8
2013	CONS	CHANCY	Champlong	33	COOP	INSULA	12
2013	CONS	CHANCY	Champlong	35	COOP	INSULA	9
2013	CONS	CHANCY	Champlong	37	COOP	INSULA	9
2013	CONS	CHANCY	Champlong	39	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	9
2013	CONS	CHANCY	Champlong	41	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2013	CONS	CONFIGNON	Edouard-Vallet	6	COOP	ONEX JARDINS 2	18
2013	CONS	PERLY-CERTOUX	Cerfoux	29A	PRIVE	SI-PERLY JURIA	8
2013	CONS	PERLY-CERTOUX	Cerfoux	29B	PRIVE	SI-PERLY JURIA	8
2013	CONS	CONFIGNON	Edouard-Vallet	16	FONDDOM	CONFIGNON	31
2013	CONS	GENEVE	France	17	COOP	LIV	20
2013	CONS	LANCY	Daniel-Hly	9	COOP	Vergers de Champlong	19
2013	CONS	LANCY	Daniel-Hly	11	COOP	Vergers de Champlong	19
2013	CONS	GENEVE	Pont-d'Arve	23	COOP	CIGUE	3
2014	CONS	CAROUGE	Route de Veyrier	46	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	45
2014	CONS	CAROUGE	Route de Veyrier	48	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	45
2014	CONS	CAROUGE	Route de Veyrier	50	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	50
2014	CONS	CAROUGE	Route de Veyrier	52	FIDP	FONDATION HBM EMMA KAMMACHER	45
2014	CONS	CHANCY	Route de Bellegarde	21	COM	CHANCY	6
2014	CONS	CHANCY	Route de Bellegarde	23	COM	CHANCY	6
2014	CONS	CHANCY	Route de Bellegarde	25	COM	CHANCY	6
2014	CONS	LANCY	Chemin de Compostelle	1	PRIVE	FPLM	27
2014	CONS	LANCY	Chemin de Compostelle	3	PRIVE	FPLM	27
2014	CONS	LANCY	Chemin de Compostelle	5	PRIVE	FPLM	25
2014	CONS	LANCY	Chemin de Compostelle	7	PRIVE	FPLM	26
2014	CONS	ONEX	Rue du Comte Gérard	4	FONDDOM	FIVO	36
2014	CONS	ONEX	Rue du Comte Gérard	6	FONDDOM	FIVO	40
2015	CONS	CHENE-BOURG	Rue Paillex	35A	FONDDOM	FCBBL	14
2015	CONS	CHENE-BOURG	Chemin de Floraire	13A	PRIVE	LITHOS FONDATION	10
2015	CONS	ONEX	Rue des Bossons	29	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	12
2015	CONS	ONEX	Rue des Bossons	31	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	8
2015	CONS	ONEX	Rue des Bossons	33	FONDDOM	FIVO	17
2015	CONS	ONEX	Rue des Bossons	35	FONDDOM	FIVO	12
2015	CONS	GENEVE	Av. de Joli-Mont	7	COOP	SCHG	28
2015	CONS	GENEVE	Av. de Joli-Mont	9	COOP	SCHG	14
2015	CONS	GENEVE	Av. de Joli-Mont	11	COOP	SCHG	21
2015	CONS	GENEVE	Rue Chaponnière	3	COOP	CIGUE	10
2015	CONS	GENEVE	Rue des Deux-Ponts	14	COOP	RHONE-ARVE JONCTION	18
2015	CONS	GENEVE	Chemin du 23-Août	9	FONDDOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	31
2015	CONS	GENEVE	Chemin du 23-Août	11	FONDDOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	31
2015	CONS	GENEVE	Chemin du 23-Août	13	FONDDOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	28
2015	CONS	GENEVE	Chemin du 23-Août	15	FONDDOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	23
2015	CONS	LANCY	Chemin des Troènes	3C	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	16
2015	CONS	CONFIGNON	Rue Joseph-Berthet	5	FONDDOM	FCLC	6
2015	CONS	CONFIGNON	Rue Joseph-Berthet	7	FONDDOM	FCLC	6
2015	CONS	CONFIGNON	Rue Joseph-Berthet	1	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	9
2015	CONS	CONFIGNON	Rue Joseph-Berthet	3	FIDP	FONDATION HBM EMILE DUPONT	6
2015	CONS	GENEVE	Route de Meyrin	24B	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	12
2015	CONS	MEYRIN	Rue de la Golette	15	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	15
2015	CONS	MEYRIN	Rue de la Golette	15A	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	10
2015	CONS	MEYRIN	Rue de la Golette	15B	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	10
2015	CONS	MEYRIN	Rue de la Golette	15C	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	10
2015	CONS	MEYRIN	Rue de la Golette	15D	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	10
2015	CONS	MEYRIN	Rue de la Golette	15 E	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	10
2015	CONS	MEYRIN	Rue de la Golette	15F	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	10
2015	CONS	MEYRIN	Rue de la Golette	15G	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	15
2015	CONS	GENEVE	Rue Denis-De-Rougemont	2	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	20
2015	CONS	GENEVE	Rue Denis-De-Rougemont	16	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	15
2015	CONS	ONEX	Rue des Bossons	41	COOP	SOC COOP D'HABITATION CH. DIURET	12
2015	CONS	ONEX	Rue des Bossons	43	COOP	SOC COOP D'HABITATION CH. DIURET	12
2016	CONS	DARDAGNY	Route de Challes	21	PRIVE	SIPLAC	12
2016	CONS	GE-PETIT-SACONNEX	Avenue de Joli-Mont	18	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	16
2016	CONS	GE-PETIT-SACONNEX	Avenue de Joli-Mont	20	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	16
2016	CONS	GE-PETIT-SACONNEX	Avenue de Joli-Mont	22	FIDP	FONDATION HBM JEAN DUTOIT	16
2016	CONS	PURLINGE	Rue de Frémis 7 Ch. Courtli 2	2	FONDDOM	FOND COM PURLINGE PR LE LOG	14
2016	CONS	PURLINGE	Rue de Frémis 7 Ch. Courtli 2	4	FONDDOM	FOND COM PURLINGE PR LE LOG	15
2016	CONS	PURLINGE	Rue de Frémis 7 Ch. Courtli 2	6	FONDDOM	FOND COM PURLINGE PR LE LOG	14
2016	CONS	PURLINGE	Rue de Frémis 7 Ch. Courtli 2	8	FONDDOM	FOND COM PURLINGE PR LE LOG	15
2016	CONS	LANCY	Chemin de Trévi	16	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	12
2016	CONS	MEYRIN	Promenade de la Dentellière	4	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	12
2016	CONS	MEYRIN	Promenade de la Dentellière	6	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	13
2016	CONS	MEYRIN	Promenade de la Dentellière	8	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	12
2016	CONS	MEYRIN	Promenade de la Dentellière	10	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	13
2016	CONS	MEYRIN	Rte du Nant d'Avril - Rue Virg. Malna 95	92	PRIVE	VORSORGE-ENRICHUNG DER SUVA	12
2016	CONS	CELIGNY	Route des Coudrès	23	COM	COMMUNE	8
2016	CONS	CELIGNY	Route des Coudrès	25	COM	COMMUNE	8
2016	CONS	GE-PETIT-SACONNEX	Rue Saubeyran	7	COOP	COOP D'HAB COUILIBRE	38
2017	CONS	TROMEX	Chemin de Lullin	26	COM	COMMUNE	8
2017	CONS	TROMEX	Chemin de Lullin	26A	COM	COMMUNE	7
2017	CONS	CAROUGE	Rue du Tunnel	22	COOP	SCHS	23
2017	CONS	GENEVE	Route de Meyrin	16	FIDP	FONDATION RENE ET KATE BLOCK	49



Annexe 1.
CONSTITUTION DU PARC LUP, SELON ANNEE ET MODALITE, AU 31 DECEMBRE 2017

Modalités*: ACQ : acquis, COMP : comptabilisé, CONS : construit, INT : intégré

Année	Modalité*	Commune	Adresse	Numéro	Type de propriétaire	Nom du propriétaire	Nb de log.
2017	CONS	GENEVE	Route de Meyrin	18	FIDP	FONDATION RENE ET KATE BLOCK	43
2017	CONS	PERLY-CERTOUX	Route de St-Julien	302	CDM	COMMUNE	10
2017	CONS	PERLY-CERTOUX	Route de St-Julien	302	CDM	COMMUNE	13
2017	CONS	CHENE-BOUGERIES	Rue Jean-Jacques Rigaud	55	COOP	CODHA	5
2017	CONS	CHENE-BOUGERIES	Rue Jean-Jacques Rigaud	55A	COOP	CODHA	4
2017	CONS	CHENE-BOUGERIES	Rue Jean-Jacques Rigaud	55B	COOP	CODHA	6
2017	CONS	CHENE-BOUGERIES	Rue Jean-Jacques Rigaud	55C	COOP	CODHA	6
2017	CONS	CHENE-BOUGERIES	Rue Jean-Jacques Rigaud	55D	COOP	CODHA	6
2017	CONS	MEYRIN	Allée de l'innovation (Les Vergers A21)	2	PRIVE	ROGER ILDRY	5
2017	CONS	SORAL	Route de Sorral	302	FONDDCM	COMMUNE	8
2017	CONS	GENEVE-PLAINPALAIS	Rue Jean-Louis Hugon	4	OSBL	PAROISSE CATHOLIQUE DE STE CLOTILDE	23
2017	CONS	ONEX	Eplanade des Rencontres	1	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	12
2017	CONS	ONEX	Eplanade des Rencontres	3	FIDP	FONDATION HBM CAMILLE MARTIN	16
2017	CONS	MEYRIN	Eplanade des Récréations (B13)	10	FONDDCM	FONDATION NOUVEAU MEYRIN	8
2017	CONS	MEYRIN	Eplanade des Récréations (B13)	12	FONDDCM	FONDATION NOUVEAU MEYRIN	8
2017	CONS	MEYRIN	Eplanade des Récréations (B13)	14	FONDDCM	FONDATION NOUVEAU MEYRIN	14
2017	CONS	CHENE-BOUGERIES	Chemin de l'Armoise	2	PRIVE	FLORISSANA SA	16
2017	CONS	CHENE-BOUGERIES	Chemin de l'Armoise	4	PRIVE	FLORISSANA SA	8
2017	CONS	MEYRIN	Eplanade des Récréations	27	COOP	SOC COOP DE CONS ET D'HABITATION POLYGONES	8
2017	CONS	GENEVE-PLAINPALAIS	CH Du 23 Août	2	COOP	SOC COOP D'HABITATION ARTAMIS DES ROIS	24
2017	CONS	GENEVE-PLAINPALAIS	CH Du 23 Août	4	COOP	SOC COOP D'HABITATION ARTAMIS DES ROIS	24
2017	CONS	BARDONNEX	Route d'Anney	213C	PRIVE	ALLSEAS SHIPPING & PROPERTIES SA	8
2017	CONS	BARDONNEX	Route d'Anney	213D	PRIVE	ALLSEAS SHIPPING & PROPERTIES SA	9
2017	CONS	BARDONNEX	Route d'Anney	213E	PRIVE	ALLSEAS SHIPPING & PROPERTIES SA	5
2017	CONS	MEYRIN	Parc de la Découverte	4	COOP	COOPERATIVE LE NITON	11
2017	CONS	MEYRIN	Parc de la Découverte	6	COOP	COOPERATIVE LE NITON	11
2017	CONS	LANCY	Chemin de Compostelle	20	PRIVE	FONDATION BERTHE BONNA RAPIN	46
2017	CONS	LANCY	Chemin de Compostelle	24	PRIVE	FONDATION BERTHE BONNA RAPIN	47

TOTAL LUP CONSTRUITS : 2775



Annexe 1.
CONSTITUTION DU PARC LUP, SELON ANNEE ET MODALITE, AU 31 DECEMBRE 2017

Modalités: ACQ : acquis, COMP : comptabilisé, CONS : construit, INT : intégré

Année	Modalité*	Commune	Adresse	Numéro	Type de propriétaire	Nom du propriétaire	Nb de log.
2011	COMP	ANIERES	Chemin des Avallions	44	COM	ANIERES	6
2011	COMP	ANIERES	Chemin des Avallions	46	COM	ANIERES	6
2011	COMP	ANIERES	Chemin des Avallions	48	COM	ANIERES	6
2011	COMP	ANIERES	Chemin des Avallions	50	COM	ANIERES	6
2011	COMP	ANIERES	Chemin des Avallions	62	COM	ANIERES	3
2011	COMP	ANIERES	Chemin des Avallions	64	COM	ANIERES	4
2011	COMP	ANIERES	Chemin des Avallions	66	COM	ANIERES	8
2011	COMP	ANIERES	Chemin des Avallions	68	COM	ANIERES	7
2011	COMP	ANIERES	Rue Centrale	23	COM	ANIERES	2
2011	COMP	ANIERES	Rue Centrale	64	COM	ANIERES	1
2011	COMP	ANIERES	Route de la Côte d'Or	1	COM	ANIERES	1
2011	COMP	ANIERES	Route de la Côte d'Or	3	COM	ANIERES	4
2011	COMP	ANIERES	Route de la Côte d'Or	5	COM	ANIERES	4
2011	COMP	ANIERES	Route d'Hermance	289	COM	ANIERES	8
2011	COMP	BELLEVUE	Route de Lausanne	331	COM	BELLEVUE	6
2011	COMP	BELLEVUE	Route de Lausanne	333	COM	BELLEVUE	8
2011	COMP	BELLEVUE	Route de Lausanne	335	COM	BELLEVUE	5
2011	COMP	BELLEVUE	Route de Lausanne	337	COM	BELLEVUE	5
2011	COMP	BELLEVUE	Route de Lausanne	339	COM	BELLEVUE	10
2011	COMP	BELLEVUE	Chemin de la Roselière	50	COM	BELLEVUE	8
2011	COMP	BELLEVUE	Chemin de la Roselière	52	COM	BELLEVUE	8
2011	COMP	BELLEVUE	Chemin de la Roselière	54	COM	BELLEVUE	8
2011	COMP	BELLEVUE	Chemin de la Roselière	56	COM	BELLEVUE	6
2011	COMP	BELLEVUE	Chemin de la Roselière	58	COM	BELLEVUE	3
2011	COMP	BELLEVUE	Chemin de la Menusane	6	COM	BELLEVUE	4
2011	COMP	BELLEVUE	Chemin de la Menusane	8	COM	BELLEVUE	4
2011	COMP	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	47A	COM	CHENE-BOURG	12
2011	COMP	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	47B	COM	CHENE-BOURG	11
2011	COMP	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	47C	COM	CHENE-BOURG	11
2011	COMP	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	49	COM	CHENE-BOURG	11
2011	COMP	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	49A	COM	CHENE-BOURG	11
2011	COMP	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	49B	COM	CHENE-BOURG	11
2011	COMP	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	49C	COM	CHENE-BOURG	11
2011	COMP	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	51	COM	CHENE-BOURG	11
2011	COMP	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	51A	COM	CHENE-BOURG	11
2011	COMP	CHENE-BOURG	Avenue de Bel-Air	51B	COM	CHENE-BOURG	17
2011	COMP	CHENE-BOURG	Rue Pellonnex	35	COM	CHENE-BOURG	18
2011	COMP	CHENE-BOURG	Rue Pellonnex	37	COM	CHENE-BOURG	12
2011	COMP	GENEVE	Rue Guye	2	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	31
2011	COMP	GENEVE	Rue Guye	4	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	56
2011	COMP	GENEVE	Rue Guye	6	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	30
2011	COMP	GENEVE	Rue Caroline	43	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	39
2011	COMP	GENEVE	Rue Caroline	45	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	32
2011	COMP	GENEVE	Rue des Volandes	24	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	24
2011	COMP	GENEVE	Rue des Volandes	26	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	24
2011	COMP	GENEVE	Rue du Grand-Bureau	27	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	24
2011	COMP	GENEVE	Rue du Grand-Bureau	29	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	20
2011	COMP	GENEVE	Rue du Grand-Bureau	31	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	20
2011	COMP	GENEVE	Rue du Grand-Bureau	33	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	19
2011	COMP	GENEVE	Rue du Grand-Bureau	35	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	18
2011	COMP	GENEVE	Rue du Grand-Bureau	37	FONDCOM	FOND. DE LA VILLE DE GENEVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL	18
2011	COMP	MEYRIN	Rue De-Livron	1	COM	MEYRIN	12
2011	COMP	MEYRIN	Rue De-Livron	3	COM	MEYRIN	18
2011	COMP	MEYRIN	Rue De-Livron	5	COM	MEYRIN	12
2011	COMP	MEYRIN	Rue De-Livron	7	COM	MEYRIN	16
2011	COMP	MEYRIN	Rue De-Livron	9	COM	MEYRIN	12
2011	COMP	MEYRIN	Rue Gilbert	14	COM	MEYRIN	14
2011	COMP	MEYRIN	Rue Gilbert	16	COM	MEYRIN	21
2011	COMP	MEYRIN	Rue Gilbert	18	COM	MEYRIN	14
2011	COMP	MEYRIN	Rue Gilbert	20	COM	MEYRIN	21
2011	COMP	MEYRIN	Rue Gilbert	22	COM	MEYRIN	21
2011	COMP	MEYRIN	Rue Gilbert	24	COM	MEYRIN	14
2011	COMP	MEYRIN	Rue Gilbert	26	COM	MEYRIN	21
2011	COMP	MEYRIN	Rue Gilbert	28	COM	MEYRIN	14
2011	COMP	MEYRIN	Rue de la Prulay	2	COM	MEYRIN	10
2011	COMP	MEYRIN	Rue de la Prulay	4	COM	MEYRIN	15
2011	COMP	MEYRIN	Rue de la Prulay	6	COM	MEYRIN	10
2011	COMP	MEYRIN	Rue de la Prulay	8	COM	MEYRIN	15
2011	COMP	MEYRIN	Rue de la Prulay	10	COM	MEYRIN	10
2011	COMP	MEYRIN	Rue de la Prulay	19	COM	MEYRIN	8
2011	COMP	MEYRIN	Chemin Edmond-Rochat	34	COM	MEYRIN	8
2011	COMP	MEYRIN	Chemin Edmond-Rochat	34A	COM	MEYRIN	8
2011	COMP	MEYRIN	Chemin Edmond-Rochat	34B	COM	MEYRIN	8
2011	COMP	MEYRIN	Chemin Edmond-Rochat	36	COM	MEYRIN	8
2011	COMP	MEYRIN	Chemin Edmond-Rochat	36A	COM	MEYRIN	8
2011	COMP	MEYRIN	Chemin Edmond-Rochat	36B	COM	MEYRIN	8
2011	COMP	MEYRIN	Chemin Edmond-Rochat	38A	COM	MEYRIN	8
2011	COMP	MEYRIN	Chemin Edmond-Rochat	38B	COM	MEYRIN	8
2011	COMP	MEYRIN	Avenue de Vaudagne	13A	COM	MEYRIN	19
2011	COMP	MEYRIN	Avenue de Vaudagne	13B	COM	MEYRIN	16
2011	COMP	SATIGNY	Route d'Aire la Ville	211	COM	SATIGNY	8



Annexe 1.
CONSTITUTION DU PARC LUP, SELON ANNEE ET MODALITE, AU 31 DECEMBRE 2017

Modalités: ACQ : acquis, COMP : comptabilisé, CONS : construit, INT : intégré

Année	Modalité*	Commune	Adresse	Numéro	Type de propriétaire	Nom du propriétaire	Nb de log.
2011	COMP	SATIGNY	Route d'Aire la Ville	215	COM	SATIGNY	12
2011	COMP	SATIGNY	Chemin des Courtines	12	COM	SATIGNY	3
2011	COMP	SATIGNY	Route de la Gare-de-Satigny	41	COM	SATIGNY	2
2011	COMP	SATIGNY	Chemin de Pré-Gentil	78	COM	SATIGNY	11
2011	COMP	SATIGNY	Chemin de Pré-Gentil	80	COM	SATIGNY	11
2011	COMP	SATIGNY	Chemin de la Vieille-Ecole	1	COM	SATIGNY	1
2011	COMP	GENEVE	Cimetière (cimetière de Saint-Georges)	1	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	2
2011	COMP	GENEVE	Simon-Durand	2	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	13
2011	COMP	GENEVE	Simon-Durand	4	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	13
2011	COMP	GENEVE	Forêt	11	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Jean-Louis Prévost 10 (ch. Dr)	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Mestrezat	7A	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Claparède 2/ Tranchées 2		COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Crêts-de-Champal	34	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	25
2011	COMP	GENEVE	Roseraie (avenue)	27	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	3
2011	COMP	GENEVE	Charles-Gron	22	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	18
2011	COMP	GENEVE	Charles-Gron	24	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Charles-Gron	26	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Charles-Gron	31	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Charles-Gron	33	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Ernest-Pictet	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	24
2011	COMP	GENEVE	Ernest-Pictet	12	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	24
2011	COMP	GENEVE	Poterie	3	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Servette	87	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	36
2011	COMP	GENEVE	Soret	17	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Soubeyran	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	54
2011	COMP	GENEVE	Soubeyran	12-14	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	7
2011	COMP	GENEVE	Soubeyran	3A	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Soubeyran	8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	82
2011	COMP	GENEVE	Trait-d'Union	12	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Trait-d'Union	14	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Trait-d'Union	8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Beauregard 1/ St-Léger	18	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	11
2011	COMP	GENEVE	Boulangerie	2	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	4
2011	COMP	GENEVE	Boulangerie	4	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	3
2011	COMP	GENEVE	Calvin 17/ Perron 16		COM	VILLE DE GENEVE - GIM	4
2011	COMP	GENEVE	Calvin 2/ Pâtisserie 17		COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	rue Cheval-Blanc	7	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	3
2011	COMP	GENEVE	Cité	19	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Grand-Rue	26	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Madeleine	11	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	10
2011	COMP	GENEVE	Madeleine	7	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	10
2011	COMP	GENEVE	Perron	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	3
2011	COMP	GENEVE	Perron	12	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	4
2011	COMP	GENEVE	Perron	14	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	7
2011	COMP	GENEVE	Perron	17	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	10
2011	COMP	GENEVE	Perron	19	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	10
2011	COMP	GENEVE	Perron	3	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Perron	5	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	9
2011	COMP	GENEVE	Perron	7	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	15
2011	COMP	GENEVE	Promenade du Pin 1	1	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Saint-Geismain 3/ Boulangerie 3		COM	VILLE DE GENEVE - GIM	4
2011	COMP	GENEVE	Tacomeno	6	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	4
2011	COMP	GENEVE	Tour-de-Boël	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	4
2011	COMP	GENEVE	Tour-de-Boël	14	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	6
2011	COMP	GENEVE	Tour-de-Boël	7	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	10
2011	COMP	GENEVE	Battoirs	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	35
2011	COMP	GENEVE	Battoirs	2	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	20
2011	COMP	GENEVE	Rue de Carouge	100	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	39
2011	COMP	GENEVE	Rue de Carouge	102	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	40
2011	COMP	GENEVE	Rue de Carouge	104	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	14
2011	COMP	GENEVE	Rue de Carouge	106	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	14
2011	COMP	GENEVE	Rue de Carouge	40	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Rue de Carouge	50	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	3
2011	COMP	GENEVE	Rue de Carouge	82	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	21
2011	COMP	GENEVE	Rue de Carouge	98	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	40
2011	COMP	GENEVE	Cluse	91	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	3
2011	COMP	GENEVE	Cluse	95	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	3
2011	COMP	GENEVE	Darozet	22A	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	28
2011	COMP	GENEVE	Goetz-Morin	8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	16
2011	COMP	GENEVE	Jean-Violette	17	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	6
2011	COMP	GENEVE	Lombard	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Lombard	5	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	28
2011	COMP	GENEVE	Lombard	6	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Lombard	8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Minoteries	1	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	44
2011	COMP	GENEVE	Minoteries	3	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	47
2011	COMP	GENEVE	Minoteries	5	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	43
2011	COMP	GENEVE	Minoteries	7	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	44
2011	COMP	GENEVE	Pont-d'Arve (bvd)	35	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Pont-d'Arve	5	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Pont-d'Arve	7	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8



Annexe 1.
CONSTITUTION DU PARC LUP, SELON ANNEE ET MODALITE, AU 31 DECEMBRE 2017

Modalités: ACQ : acquis, COMP : complabilisé, CONS : construit, INT : intégré

Année	Modalité*	Commune	Adresse	Numéro	Type de propriétaire	Nom du propriétaire	Nb de log.
2011	COMP	GENEVE	Prévost-Martin	19	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Prévost-Martin	21	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	32
2011	COMP	GENEVE	Prévost-Martin	23	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	31
2011	COMP	GENEVE	Sources	12	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Sources	8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	32
2011	COMP	GENEVE	Stade de Frontenex (Cologny)		COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Amis	5	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	6
2011	COMP	GENEVE	Bailette 16/ Malatrex 20		COM	VILLE DE GENEVE - GIM	19
2011	COMP	GENEVE	Cercle	12	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	10
2011	COMP	GENEVE	Cité-de-la-Corderie	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	9
2011	COMP	GENEVE	Dassier	15	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	16
2011	COMP	GENEVE	Faucille 1/ Grottes 16	1	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	6
2011	COMP	GENEVE	Faucille	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Faucille	3	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	11
2011	COMP	GENEVE	Faucille	4	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	2
2011	COMP	GENEVE	Faucille	5	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Faucille	6	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	2
2011	COMP	GENEVE	Faucille	8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	2
2011	COMP	GENEVE	Faucille	9	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	13
2011	COMP	GENEVE	Gares	17	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Gares	19	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Gares	21	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Grand-Pré	11	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	19
2011	COMP	GENEVE	Grottes	1	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	22
2011	COMP	GENEVE	Grottes	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	4
2011	COMP	GENEVE	Grottes	11	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	11
2011	COMP	GENEVE	Grottes	12	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	3
2011	COMP	GENEVE	Grottes	14	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	2
2011	COMP	GENEVE	Grottes	15	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	9
2011	COMP	GENEVE	Grottes	17	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	11
2011	COMP	GENEVE	Grottes	18	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	5
2011	COMP	GENEVE	Grottes	19	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	9
2011	COMP	GENEVE	Grottes	20	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	5
2011	COMP	GENEVE	Grottes	22	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	5
2011	COMP	GENEVE	Grottes	26	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	6
2011	COMP	GENEVE	Grottes	28	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	11
2011	COMP	GENEVE	Grottes	30	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	19
2011	COMP	GENEVE	Grottes	32	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	19
2011	COMP	GENEVE	Grottes	5	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	17
2011	COMP	GENEVE	Grottes	6	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	7
2011	COMP	GENEVE	Grottes Ebis/ Amis 7 (rue)	Ebis	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Grottes	7	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	11
2011	COMP	GENEVE	Grottes	8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Grottes	9	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Industrie	11	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	5
2011	COMP	GENEVE	Industrie	12	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Industrie	7-9	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	3
2011	COMP	GENEVE	Industrie	8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	6
2011	COMP	GENEVE	Jean-Jacques-De-Sallon	3	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	20
2011	COMP	GENEVE	Jean-Jacques-De-Sallon	4	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	15
2011	COMP	GENEVE	Jean-Jacques-De-Sallon	6	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	15
2011	COMP	GENEVE	Louis-Favre	12	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Louis-Favre	14	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	14
2011	COMP	GENEVE	Louis-Favre	19	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	20
2011	COMP	GENEVE	Louis-Favre	20	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	13
2011	COMP	GENEVE	Louis-Favre	21	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	20
2011	COMP	GENEVE	Louis-Favre	22	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	18
2011	COMP	GENEVE	Louis-Favre	22b	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Louis-Favre	23	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	17
2011	COMP	GENEVE	Louis-Favre	25	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Louis-Favre	27	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Louis-Favre	29	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	18
2011	COMP	GENEVE	Louis-Favre	31	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	14
2011	COMP	GENEVE	Louis-Favre	33	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	23
2011	COMP	GENEVE	Louis-Favre	37	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	23
2011	COMP	GENEVE	Louis-Favre	39	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	16
2011	COMP	GENEVE	Louis-Favre	41	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	2
2011	COMP	GENEVE	Midi (rue)	1	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Midi (rue)	2	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	7
2011	COMP	GENEVE	Midi (rue)	3	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Midi (rue)	4	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	6
2011	COMP	GENEVE	Midi (rue)	5	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Midi (rue)	6	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Midi (rue)	7	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Midi (rue)	8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	7
2011	COMP	GENEVE	Midi (rue)	9	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Montbrillant	12	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	17
2011	COMP	GENEVE	Montbrillant	28	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Montbrillant 30 (rue) / Gares 31	30	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	16
2011	COMP	GENEVE	Montbrillant 4 / Reculet 1	4	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	16
2011	COMP	GENEVE	Montbrillant	5	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	10
2011	COMP	GENEVE	Montbrillant (rue)	5	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12



Annexe 1.
CONSTITUTION DU PARC LUP, SELON ANNEE ET MODALITE, AU 31 DECEMBRE 2017

Modalités: ACQ : acquis, COMP : comptabilisé, CONS : construit, INT : intégré

Année	Modalité*	Commune	Adresse	Numéro	Type de propriétaire	Nom du propriétaire	Nb de log.
2011	COMP	GENEVE	Pignière	2	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	11
2011	COMP	GENEVE	Servette	16	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Servette	18	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	11
2011	COMP	GENEVE	Servette	20	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Servette	36	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Servette / Chouet 6	38	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	9
2011	COMP	GENEVE	Servette	40	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	17
2011	COMP	GENEVE	Voltaire	9	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	52
2011	COMP	GENEVE	Avenir	34	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	32
2011	COMP	GENEVE	Chappelle	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Cos	20	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	6
2011	COMP	GENEVE	Cordiers 8/ Voltaire 56		COM	VILLE DE GENEVE - GIM	3
2011	COMP	GENEVE	Eaux-Vives 13 (place) Terrassière 1	13	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	10
2011	COMP	GENEVE	Eaux-Vives	80	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	4
2011	COMP	GENEVE	Frontenex 2 (avenue) / Eaux-Vives 7 (pt.)		COM	VILLE DE GENEVE - GIM	24
2011	COMP	GENEVE	Frontenex (route)	58	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	24
2011	COMP	GENEVE	Godifroy	18	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	2
2011	COMP	GENEVE	Henn-Bienvallet	9	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	16
2011	COMP	GENEVE	Jargonnant (rue)	4	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	10
2011	COMP	GENEVE	Jargonnant (rue)	6	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	11
2011	COMP	GENEVE	Mid 10 (ruelle) 6	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	6
2011	COMP	GENEVE	Montchoisy	15	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	33
2011	COMP	GENEVE	Montchoisy	46	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	20
2011	COMP	GENEVE	Montchoisy	48	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	30
2011	COMP	GENEVE	Montchoisy	50	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	25
2011	COMP	GENEVE	Nant	2	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	3
2011	COMP	GENEVE	Nant	4	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	25
2011	COMP	GENEVE	Parc	14	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	3
2011	COMP	GENEVE	Saint-Laurent	6	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	7
2011	COMP	GENEVE	Saint-Laurent	8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	7
2011	COMP	GENEVE	Silem	2	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	11
2011	COMP	GENEVE	Silem	8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	17
2011	COMP	GENEVE	Rue du Simplon	3	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	18
2011	COMP	GENEVE	Rue du Simplon	5-7	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Terrassière	11	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Terrassière	32	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	42
2011	COMP	GENEVE	Terrassière	9	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Vieux-Marché	8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	14
2011	COMP	GENEVE	Villerouse	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	20
2011	COMP	GENEVE	Villerouse	6	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	28
2011	COMP	GENEVE	Villerouse	8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	14
2011	COMP	GENEVE	Villerouse	1	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Villerouse	3	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Villerouse	5	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Villerouse	7	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	17
2011	COMP	GENEVE	Chandieu 38 / Vermont 21		COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Giuseppe-Motta	20	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	6
2011	COMP	GENEVE	Hoffmann	4	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	49
2011	COMP	GENEVE	Hoffmann	6	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	56
2011	COMP	GENEVE	Hoffmann	8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	53
2011	COMP	GENEVE	Piscine de Varemé		COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Schaub	39	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	15
2011	COMP	GENEVE	Schaub	41	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	11
2011	COMP	GENEVE	Schaub	43	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	11
2011	COMP	GENEVE	Schaub	45	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	16
2011	COMP	GENEVE	Servette	100	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	32
2011	COMP	GENEVE	Carl-Vogt	2	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	15
2011	COMP	GENEVE	Carl-Vogt	4	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	15
2011	COMP	GENEVE	Coulouvrenière/ Volontaires (place)	15	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	6
2011	COMP	GENEVE	Deux-Ponts	29	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	20
2011	COMP	GENEVE	Deux-Ponts	31	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	20
2011	COMP	GENEVE	Deux-Ponts	33	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	20
2011	COMP	GENEVE	Deux-Ponts	5	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	10
2011	COMP	GENEVE	Deux-Ponts	7	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Ernest-Ansermet	36	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	52
2011	COMP	GENEVE	Ernest-Ansermet	38	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	52
2011	COMP	GENEVE	Ernest-Ansermet	40	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	52
2011	COMP	GENEVE	Ernest-Ansermet	42	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	52
2011	COMP	GENEVE	Michel-Simon	7	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	83
2011	COMP	GENEVE	Michel-Simon	9	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	76
2011	COMP	GENEVE	Puiserande	2	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	10
2011	COMP	GENEVE	Puiserande	3	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	16
2011	COMP	GENEVE	Puiserande	4	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Rois	13	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	24
2011	COMP	GENEVE	Rois	15	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	24
2011	COMP	GENEVE	Rois	17	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	28
2011	COMP	GENEVE	Rois	19	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Sainte-Croix	20	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	52
2011	COMP	GENEVE	Sainte-Croix	22	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	52
2011	COMP	GENEVE	Saint-Georges (bvd)	3	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	17
2011	COMP	GENEVE	Saint-Georges (bvd)	5	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	23
2011	COMP	GENEVE	Saint-Georges (bvd)	65	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	15



Annexe 1.
CONSTITUTION DU PARC LUP, SELON ANNEE ET MODALITE, AU 31 DECEMBRE 2017

Modalités: ACQ : acquis, COMP : complabilisé, CONS : construit, INT : intégré

Année	Modalité*	Commune	Adresse	Numéro	Type de propriétaire	Nom du propriétaire	Nb de log.
2011	COMP	GENEVE	Rue des Savoises	11	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Rue des Savoises	17	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Vélodrome	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	20
2011	COMP	GENEVE	Vélodrome	12	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	14
2011	COMP	GENEVE	Vélodrome	14	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	20
2011	COMP	GENEVE	Vélodrome	4	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	20
2011	COMP	GENEVE	Vélodrome	6	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	14
2011	COMP	GENEVE	Vélodrome	8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	20
2011	COMP	GENEVE	Rue du Village-Suisse	3	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	40
2011	COMP	GENEVE	Vignes 2 (Lancy)	2	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	rue Adâmar-Fabro	4	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	10
2011	COMP	GENEVE	Ancien-Port	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Ancien-Port	12	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Bâle	26	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	16
2011	COMP	GENEVE	Jean-Antoine Gautier	18	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	32
2011	COMP	GENEVE	Jean-Jaquet	11	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Jean-Jaquet	5	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	17
2011	COMP	GENEVE	Jean-Jaquet	7	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Jean-Jaquet	9	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	17
2011	COMP	GENEVE	Lausanne	30	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	10
2011	COMP	GENEVE	Lausanne	31	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Lausanne	32	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	11
2011	COMP	GENEVE	Léman	11	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	20
2011	COMP	GENEVE	Levant	2	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Levant	4	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Môle 19	19	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Navigation	20	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	18
2011	COMP	GENEVE	Navigation	36	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	7
2011	COMP	GENEVE	Navigation	38	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	10
2011	COMP	GENEVE	Navigation	4	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	19
2011	COMP	GENEVE	Navigation	8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	24
2011	COMP	GENEVE	Navigation	9	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	10
2011	COMP	GENEVE	Pâquis	30	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	18
2011	COMP	GENEVE	Pâquis	32	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	17
2011	COMP	GENEVE	Pâquis	34	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	7
2011	COMP	GENEVE	Pellegrin-Rossi	5	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	9
2011	COMP	GENEVE	Royaume	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Royaume	12	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	14
2011	COMP	GENEVE	Royaume	14	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Zurich	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	10
2011	COMP	GENEVE	Zurich	40	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	10
2011	COMP	GENEVE	Cendrier	4	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	5
2011	COMP	GENEVE	Cendrier	6	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	6
2011	COMP	GENEVE	Cendrier	8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	5
2011	COMP	GENEVE	Cendrier	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	6
2011	COMP	GENEVE	Etuves	11	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	4
2011	COMP	GENEVE	Etuves	17	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	15
2011	COMP	GENEVE	Etuves 21/ Rousseau 3	21	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	4
2011	COMP	GENEVE	Etuves	3	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	2
2011	COMP	GENEVE	Etuves	5	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	2
2011	COMP	GENEVE	Etuves	9	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	5
2011	COMP	GENEVE	Genève 2 (place) Etuves 13	2	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	8
2011	COMP	GENEVE	Genève 9 (place) 6	9	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	6
2011	COMP	GENEVE	Ile 1 (place de)	1	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Lissignol	10	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Lissignol	12	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	14
2011	COMP	GENEVE	Lissignol	14	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	14
2011	COMP	GENEVE	Lissignol	5	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	18
2011	COMP	GENEVE	Lissignol	7	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	18
2011	COMP	GENEVE	Lissignol	8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Lissignol	9	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Rue Rousseau	14	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Rue Rousseau	16	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	12
2011	COMP	GENEVE	Rue Rousseau	7	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	10
2011	COMP	GENEVE	Seujet	32	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	61
2011	COMP	GENEVE	Seujet	34	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	66
2011	COMP	GENEVE	Seujet	36	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	85
2011	COMP	GENEVE	Simon-Goulart	2	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	16
2011	COMP	GENEVE	Simon-Goulart	4	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	22
2011	COMP	GENEVE	Terreaux-de Temple	6-8	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	2
2011	COMP	GENEVE	Gallatin	15	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	64
2011	COMP	GENEVE	Butini	1	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Gustave-Moynier	4	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	18
2011	COMP	GENEVE	Gustave-Moynier	6	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	18
2011	COMP	GENEVE	Impératrice 1/ Jard. Bot. - Maison jard.	1	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Jean-Charles-Amat	6	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	52
2011	COMP	GENEVE	Lausanne	79	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	18
2011	COMP	GENEVE	Rothschid	27	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	2
2011	COMP	GENEVE	Sâcheron	3	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	18
2011	COMP	GENEVE	Sâcheron	5	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	18
2011	COMP	GENEVE	Bois-des-Frères	90	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	6
2011	COMP	GENEVE	Bois-des-Frères	92	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	6



Annexe 1.
CONSTITUTION DU PARC LUP, SELON ANNEE ET MODALITE, AU 31 DECEMBRE 2017

Modalités*: ACQ : acquis, COMP : comptabilisé, CONS : construit, INT : intégré

Année	Modalité*	Commune	Adresse	Numéro	Type de propriétaire	Nom du propriétaire	Nb de log.
2011	COMP	GENEVE	Château-Bloc	19	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	1
2011	COMP	GENEVE	Henri-Goley	40	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	3
2011	COMP	GENEVE	Péney	52	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	4
2011	COMP	GENEVE	Péney	54	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	4
2011	COMP	GENEVE	Péney	56	COM	VILLE DE GENEVE - GIM	4
2017	COMP	GENEVE	Route des Acacias	17	PRIVE	CENTRE FAMILIAL DES ACACIAS	12
2017	COMP	GENEVE	Route des Acacias	19	PRIVE	CENTRE FAMILIAL DES ACACIAS	12
2017	COMP	GENEVE	Route des Acacias	21	PRIVE	CENTRE FAMILIAL DES ACACIAS	12
TOTAL LUP COMPTABILISES :							6'154


 Annexe 2.
 Etat des dépenses nettes, par bénéficiaire et par objet

ETAT DE GENÈVE					CHF	84'848'637
Crédits d'ouvrage pour l'acquisition de terrains et de DDP						
Etat de Genève	Achat de terrains	Chêne-Bougeries	rte de Malagnou 154	CHF	20'300'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Chêne-Bourg	av. des Grands-Monts 8	CHF	1'390'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Chêne-Bourg	av. des Vergys 20	CHF	1'430'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Chêne-Bourg	ch. de la Martinière 10	CHF	1'190'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Chêne-Bourg	av. du Simplon 13	CHF	1'800'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Chêne-Bourg	ch. de la Gravière 17	CHF	1'440'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Ge-Eaux-Vives	ch. de la Petite-Boissière 17	CHF	2'200'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	av. de l'Ain 6	CHF	400'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	av. Henri-Bordier 2B	CHF	700'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	ch. Désiré 4	CHF	875'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	avenue Soret 46	CHF	1'700'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	rue Soubeyran 3	CHF	975'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	rue Soubeyran 3B	CHF	1'500'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	rue Soubeyran 3C	CHF	620'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	rue Soubeyran 5B	CHF	1'680'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	rue Soubeyran 5B (chemin d'accès)	CHF	384'685	
Etat de Genève	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	rue Soubeyran 7	CHF	1'800'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	ch. Charles-Georg 15	CHF	2'350'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	ch. des Genêts	CHF	4'598'506	
Etat de Genève	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	ch. des Genêts (chemin d'accès)	CHF	203'160	
Etat de Genève	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	Av. de la Forêt 19	CHF	763'612	
Etat de Genève	Achat de terrains	Ge-Plainpalais	quai des Vernets 9	CHF	1'840'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Ge-Plainpalais	quai des Vernets 9	CHF	230'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Lancy	ch. du Bac 24	CHF	900'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Lancy	ch. des Semailles 15	CHF	1'331'117	
Etat de Genève	Achat de terrains	Lancy	av. du Curé-Baud 24	CHF	1'620'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Lancy	ch. des Rambossions 26	CHF	1'285'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Lancy	ch. de la Chaumière 10	CHF	1'900'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Lancy	ch. des Semailles 22	CHF	2510'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Lancy	Vieux-Chemin-d'Onex 4	CHF	910'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Meyrin	ch. des Sapins 5	CHF	673'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Meyrin	ch. des Sapins 3	CHF	1'630'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Meyrin	av. Louis-Casati 64	CHF	1'260'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Plan-les-ouates	rte de Saconnex-d'Arve 24	CHF	2'140'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Vermier	av. Edmond-Vaucher 23-25	CHF	842'519	
Etat de Genève	Achat de terrains	Vermier	rte de Vermier 183B	CHF	4'600'000	
Etat de Genève	Achat de terrains	Vermier	ch. de Poussy 12-12A	CHF	2'775'000	
					CHF	74'746'599



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
 Département du territoire
 Office cantonal du logement et de la planification foncière

Annexe 2.

Etat des dépenses nettes, par bénéficiaire et par objet

Crédits d'ouvrage pour l'acquisition de terrains et de DDP							
Etat de Genève	Achat de DDP	Carouge	rue Blavignac 16	CHF	5'350'000		
Etat de Genève	Achat de DDP	Genève-Plainpalais	rue Le-Royer 15	CHF	3'300'000		
Etat de Genève	Achat de DDP	Vermier	ch. de Poussy 14	CHF	370'000		
						CHF	9'020'000

Frais divers							
Etat de Genève	Frais divers	-	-	CHF	1'082'038		
						CHF	1'082'038

DEPENSES NETTES Etat de Genève : 84'848'637


Annexe 2.
Etat des dépenses nettes, par bénéficiaire et par objet

FONDATION POUR LA PROMOTION DU LOGEMENT BON MARCHÉ ET L'HABITAT COOPÉRATIF (FPLC)					CHF	129'204'900
Dotations pour l'acquisition de terrains						
FPLC	Achat de terrains	Carouge	rue du Tunnel 14	CHF	2753'000	
FPLC	Achat de terrains	Chêne-Bourg	av. de Bel-Air 61	CHF	1'510'000	
FPLC	Achat de terrains	Chêne-Bourg	av. de Bel Air 55A	CHF	2'270'000	
FPLC	Achat de terrains	Confignon	rte de Base	CHF	1'591'200	
FPLC	Achat de terrains	Confignon	ch. du Creux-du-Cheval 11-12-13-14	CHF	11'900'000	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Eaux-Vives	av. de l'Amandolier 17	CHF	1'885'670	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	rte de Meyrin 18	CHF	146'362	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	rte de Meyrin 20	CHF	172'638	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	rte de Meyrin 20A	CHF	1'000'000	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	rte de Meyrin 22	CHF	367'500	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	rte de Meyrin 22A	CHF	600'000	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	rte de Meyrin 22B	CHF	1'140'000	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	rte de Meyrin 24	CHF	407'500	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	av. de Châtelaine 36	CHF	3'160'000	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	av. d'Aire 99	CHF	1'090'000	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	av. d'Aire 101	CHF	1'190'000	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	av. d'Aire 107	CHF	1'200'000	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	av. d'Aire 109	CHF	1'142'000	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	ch. Michée-Chauderon 24	CHF	2'150'000	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	ch. des Eidgenots 26	CHF	1'750'000	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	av. de Riant-Parc 7	CHF	2'290'000	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	av. de Riant-Parc 9	CHF	1'790'000	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	ch. Charles-Georg 7	CHF	2'340'000	
FPLC	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	ch. du Point-du-Jour 23	CHF	1'970'000	
FPLC	Achat de terrains	Lancy	rte du Grand-Lancy 3	CHF	2'291'764	
FPLC	Achat de terrains	Lancy	ch. de la Chaumière 6	CHF	1'650'000	
FPLC	Achat de terrains	Lancy	ch. de la Chaumière 12	CHF	2'570'000	
FPLC	Achat de terrains	Lancy	ch. de la Chaumière 13	CHF	2'460'000	
FPLC	Achat de terrains	Lancy	ch. du Gui 5	CHF	1'990'000	
FPLC	Achat de terrains	Lancy	ch. du Gui 9	CHF	1'790'000	
FPLC	Achat de terrains	Lancy	ch. du Gui 15	CHF	1'325'000	
FPLC	Achat de terrains	Lancy	ch. des Palettes 8	CHF	1'790'000	
FPLC	Achat de terrains	Lancy	ch. des Palettes 14A	CHF	1'320'000	
FPLC	Achat de terrains	Lancy	av. des Communes-Réunies 26	CHF	940'000	
FPLC	Achat de terrains	Lancy	av. des Communes-Réunies 38	CHF	1'120'000	
FPLC	Achat de terrains	Lancy	av. des Communes-Réunies 48	CHF	520'000	
FPLC	Achat de terrains	Lancy	ch. des Rambossens 18	CHF	1'500'000	
FPLC	Achat de terrains	Lancy	ch. des Rambossens 20	CHF	1'770'000	
FPLC	Achat de terrains	Lancy	ch. des Rambossens 24	CHF	1'640'000	
FPLC	Achat de terrains	Lancy	ch. des Semailles 24A	CHF	170'000	
FPLC	Achat de terrains	Lancy	ch. du Crédo 5	CHF	1040'000	



Annexe 2.
Etat des dépenses nettes, par bénéficiaire et par objet

FPLC	Achat de terrains	Lancy	ch. du Crédo 7	CHF	780'000
FPLC	Achat de terrains	Lancy	ch. du Crédo 9	CHF	1'170'000
FPLC	Achat de terrains	Lancy	av. du Petit-Lancy 43	CHF	2'450'000
FPLC	Achat de terrains	Lancy	ch. de l'Ancien-Puits 5	CHF	1'200'000
FPLC	Achat de terrains	Lancy	ch. des Mouilles 4	CHF	720'000
FPLC	Achat de terrains	Meyrin	ch. De-Joinville 24	CHF	1'800'000
FPLC	Achat de terrains	Plan-les-Ouates	ch. du Creux-du-Cheval / ch. des Grands-Champs	CHF	3'263'850
FPLC	Achat de terrains	Vernier	rte du Bois-des-Frères 11	CHF	441'000
FPLC	Achat de terrains	Vernier	rte du Bois-des-Frères 11	CHF	709'000
FPLC	Achat de terrains	Vernier	ch. des Campanules 5	CHF	1'120'000
FPLC	Achat de terrains	Versoix	ch. du Val-de-Travers 21	CHF	1'200'000

CHF 107'182'384

Remboursements					
FPLC	Remboursement	Vernier	ch. des Campanules 5	CHF	-1'120'000
FPLC	Remboursement	Genève	rte de Meyrin 18	CHF	-674'500
FPLC	Remboursement	Genève	rte de Meyrin 20	CHF	-794'500
FPLC	Remboursement	Lancy	ch. du Crédo 5	CHF	-1'040'000
FPLC	Remboursement	Lancy	ch. du Crédo 7	CHF	-780'000
FPLC	Remboursement	Lancy	ch. du Crédo 9	CHF	-1'170'000

CHF -575'9000

Dotations pour l'acquisition d'immeubles existants					
FPLC	Immeuble existant	Carouge	rte des Acacias 70	CHF	382'500
FPLC	Immeuble existant	Carouge	rte des Acacias 72	CHF	447'000
FPLC	Immeuble existant	Carouge	rte des Acacias 74	CHF	453'000
FPLC	Immeuble existant	Ge-Cité	rue de Berne 22	CHF	510'000
FPLC	Immeuble existant	Carouge	av. Cardinal-Mermillod 13-15	CHF	481'500
FPLC	Immeuble existant	Ge-Cité	rue Chaponnière 3	CHF	606'000
FPLC	Immeuble existant	Ge-Plainpalais	rue de la Coulouvrenière 21	CHF	298'500
FPLC	Immeuble existant	Ge-Cité	place De-Grenus 6-10, rue Rousseau 9	CHF	2'278'500
FPLC	Immeuble existant	Lancy	av. des Communes-Réunies 80	CHF	994'500
FPLC	Immeuble existant	Lancy	av. des Communes-Réunies 82	CHF	1'002'000
FPLC	Immeuble existant	Lancy	av. des Communes-Réunies 84	CHF	1'105'500
FPLC	Immeuble existant	Carouge	rte des Acacias 44 / rue François-Meurier 1	CHF	21'000'000
FPLC	Immeuble existant	Chêne-Bourg	av. de Thônex 8		
FPLC	Immeuble existant	Chêne-Bougeries	rue de Grange-Canal 30-30A		
FPLC	Immeuble existant	Ge-Petit-Saconnex	rue Ferrier 1 / rue du Prieuré 32		
FPLC	Immeuble existant	Ge-Petit-Saconnex	rue Ferrier 13-19/ rue du Valais 3 / rue Rothschild 54-56		
FPLC	Immeuble existant	Ge-Petit-Saconnex	av. De-Lusema 46		
FPLC	Immeuble existant	Ge-Eaux-Vives	rue de la Mairie 3 / rue des Eaux-Vives 12		
FPLC	Immeuble existant	Ge-Plainpalais	av. de Miremont 9		
FPLC	Immeuble existant	Ge-Cité	rue de Neuchâtel 14		
FPLC	Immeuble existant	Ge-Plainpalais	bvd du Pont d'Arve 20		
FPLC	Immeuble existant	Ge-Plainpalais	rue Prévost-Martin 42		
FPLC	Immeuble existant	Ge-Cité	rue de Rive 8		



Annexe 2.

Etat des dépenses nettes, par bénéficiaire et par objet

FPLC	Immeuble existant	Ge-Petit-Sacornex	rue Rothschild 58	compris dans CHF 21'000'000		
FPLC	Immeuble existant	Ge-Petit-Sacornex	av. des Tilleuls 22-24 / rue De-Miléant 7-9			
FPLC	Immeuble existant	Ge-Plainpalais	ch. de la Tour-de-Champel 3			
FPLC	Immeuble existant	Ge-Plainpalais	rue du Vélodrome 3			
FPLC	Immeuble existant	Ge-Cité	rue Voltaire 3-5 / rue Albert.Richard 2			
FPLC	Immeuble existant	Lancy	ch. des Maisonnettes 27-33			
FPLC	Immeuble existant	Lancy	ch. des Maisonnettes 35-39			
FPLC	Immeuble existant	Lancy	ch. de Tivoli 4-14			
FPLC	Immeuble existant	Meyrin	ch. De-Joinville 27-31			
FPLC	Immeuble existant	Vermier	av. du Lignon 20			
					CHF	29'559'000
Remboursements						
FPLC	Immeuble existant	Lancy	av. des Communes-Réunies 80	CHF	-994'500	
FPLC	Immeuble existant	Lancy	av. des Communes-Réunies 82	CHF	-1'002'000	
FPLC	Immeuble existant	Lancy	av. des Communes-Réunies 84	CHF	-1'105'500	
					CHF	-3'102'000
Frais divers						
FPLC	Frais divers	-	-	CHF	1'144'216	
					CHF	1'144'216
DEPENSES NETTES Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) :						129'204'600



Annexe 2.
Etat des dépenses nettes, par bénéficiaire et par objet

FONDATIONS IMMOBILIERES DE DROIT PUBLIC (FIDP)					CHF	97'762'971
Dotations pour la construction de nouveaux logements						
FIDP-EK	Construction	Carouge	rue Jacques-Grosselin 5	CHF	49'406	
FIDP-EK	Construction	Carouge	rte de Veyrier 46 à 58	CHF	8'783'177	
FIDP-ED	Construction	Chancy	ch. de Champlogn 39-41	CHF	1'230'000	
FIDP-EK	Construction	Chêne-bougeries	rte de Chêne 84-86	CHF	742'462	
FIDP-ED	Construction	Confignon	rue Joseph-Berthel 1-3	CHF	918'000	
FIDP-CM	Construction	Ge-Cite	rue de Lausanne 21A-23A-25A	CHF	88'000	
FIDP-EK	Construction	Ge-Eaux-Vives	rte de Chêne 52-52A	CHF	1'600'706	
FIDP-JD	Construction	Ge-Petit-Saconnex	av. Tremblay 5	CHF	1'460'000	
FIDP-JD	Construction	Ge-Petit-Saconnex	rte de Meyrin 17 à 29	CHF	3'400'000	
FIDP-JD	Construction	Ge-Petit-Saconnex	rue Edouard-Rod2C	CHF	1'075'550	
FIDP-JD	Construction	Ge-petit-Saconnex	rte de Meyrin 24B	CHF	812'700	
FIDP-RKB	Construction	Ge-Petit-Saconnex	rte de Meyrin 16-18	CHF	5'128'000	
FIDP-ED	Construction	Ge-petit-Saconnex	av. Henri-Golay 21-23-25-27	CHF	4'288'355	
FIDP-CM	Construction	Ge-Plainpalais	av. de la Roseraie 40-40A-40B	CHF	2'094'000	
FIDP-CM	Construction	Lancy	ch. des Troènes 3C	CHF	920'000	
FIDP-CM	Construction	Meyrin	rue de la Golette 15 à 15G	CHF	6'018'400	
FIDP-CM	Construction	Lancy	ch. de Tivoli 16	CHF	1'506'600	
FIDP-CM	Construction	Lancy	ch. du Bac, du Credo (Marbriers 2) (bat. A)	CHF	1'172'400	
FIDP-CM	Construction	Meyrin	promenade de la Dentellière 4-6-8-10	CHF	2'775'000	
FIDP-ED	Construction	Onex	rue des Bossons 29-31	CHF	1'650'248	
FIDP-CM	Construction	Onex	esplanade des Rencontres 1 et 3 (F')	CHF	1'498'735	
FIDP-EK	Construction	Thônex	ch. de Chapelly 6b	CHF	663'942	
FIDP-JD	Construction	Versoix	rue du Vieux-Moulin 18	CHF	282'000	
FIDP-JD	Construction	Ge-Petit-Saconnex	rue Carteret 25	CHF	2'247'534	
FIDP-ED	Construction	Vermier	av. Edmond-Vaucher 13-13A	CHF	666'807	
					CHF	51'072'022
Remboursements						
FIDP	Remboursement	-	Trop-perçu	CHF	-1'140'819	
					CHF	-1'140'819
Dotations pour l'acquisition de terrains						
FIDP-ED	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	av. Henri-Bordier 2	CHF	2'530'000	
FIDP-ED	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	av. Henri-Bordier 4			
FIDP-ED	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	av. Henri-Bordier 6			
FIDP-ED	Achat de terrains	Ge-Petit-Saconnex	av. de la Concorde 13			
					CHF	2'530'000
Dotations pour l'acquisition d'immeubles existants, y compris rénovation						
FIDP-JD	Immeuble existant	Grand-Saconnex	rue Jo-Siffert 10 à 18	CHF	2'200'000	
FIDP-JD	Immeuble existant	Versoix	rte des Fayards 264-266	CHF	3'249'000	
FIDP-ED	Immeuble existant	Onex	ch. de la Traille 12-36 / rte de Loëx 27	CHF	1'630'000	
FIDP-EK	Immeuble existant	Carouge	ch. des Champs-Gottroux 6-8	CHF	827'000	
FIDP-CM	Immeuble existant	Ge-Plainpalais	quai Capo d'Istria 9	CHF	724'500	



Annexe 2.
Etat des dépenses nettes, par bénéficiaire et par objet

FIDP-CM	Immeuble existant	Ge-Plainpalais	blvd Carl-Vogt 11 / rue David-Dufour 10	CHF	1'255'500
FIDP-CM	Immeuble existant	Ge-Plainpalais	rue David-Dufour 6	CHF	535'500
FIDP-CM	Immeuble existant	Ge-Plainpalais	rue de la Ferme 16	CHF	379'500
FIDP-CM	Immeuble existant	Vermier	rue Grange-Lévrier 8-9	CHF	1'875'000
FIDP-CM	Immeuble existant	Vermier	route de Peney 12	CHF	565'500
FIDP-ED	Immeuble existant	Onex	rue du Comte-Géraud 1	CHF	667'500
FIDP-EK	Immeuble existant	Carouge	rue des Allobrogés 3	CHF	747'000
FIDP-EK	Immeuble existant	Carouge	rue des Epinettes 4-6	CHF	801'000
FIDP-EK	Immeuble existant	Carouge	rue de la Gabelle 20	CHF	292'500
FIDP-EK	Immeuble existant	Chêne-Bourg	rue de Genève 86-88	CHF	1'030'500
FIDP-EK	Immeuble existant	Carouge	rue Jacques-Grosselin 5	CHF	511'500
FIDP-EK	Immeuble existant	Chêne-Bougeries	ch. du Pont-de-Ville 7	CHF	885'000
FIDP-EK	Immeuble existant	Chêne-Bougeries	ch. de Grange-Canal 24b	CHF	336'000
FIDP-EK	Immeuble existant	Plan-les-Ouates	rte de Saint-Julien 110	CHF	625'500
FIDP-JD	Immeuble existant	Ge-Petit-Saconnex	rue Beau-Site 8	CHF	472'500
FIDP-JD	Immeuble existant	Ge-Cité	rue Daubin 16-18	CHF	687'000
FIDP-JD	Immeuble existant	Ge-Cité	rue De-Monthoux 55	CHF	810'000
FIDP-JD	Immeuble existant	Ge-Cité	rue de Fribourg 12	CHF	928'500
FIDP-JD	Immeuble existant	Ge-Cité	rue de Fribourg 6 / rue de Neuchatel 5	CHF	510'000
FIDP-JD	Immeuble existant	Ge-Cité	rue Jean-Jaquet 10	CHF	621'000
FIDP-JD	Immeuble existant	Ge-Petit-Saconnex	rue du Prieuré 6	CHF	643'500
FIDP-JD	Immeuble existant	Ge-Plainpalais	rue de la Puiserande 11	CHF	415'500
FIDP-JD	Immeuble existant	Ge-Cité	rue de la Servette 37	CHF	222'000
FIDP-JD	Immeuble existant	Ge-Petit-Saconnex	av. Wendt 57	CHF	975'000
FIDP-JD	Immeuble existant	Ge-Cité	rue de Zürich 17	CHF	924'000
FIDP-CM	Immeuble existant	Meyrin	rue de la Colette 5 à 13	CHF	3970'800
FIDP-EK	Immeuble existant	Troinex	ch. Dottrens 61-63	CHF	480'000
FIDP-ED	Immeuble existant	Ge-petit-Saconnex	av. d'Aire 89B-91	CHF	633'000
FIDP-CM	Immeuble existant	Vermier	rue du Village 75 à 93	CHF	2'934'750
FIDP-JD	Immeuble existant	Vermier	rond-point de la Jonction 6-8	CHF	1'236'000
FIDP-CM	Immeuble existant	Vermier	rte du Bois-des-Frères 2 à 2C	CHF	2'624'000
FIDP-EK	Immeuble existant	Chêne-Bougeries	ch. du Pont-de-Ville 5	CHF	1'630'000
FIDP-JD	Immeuble existant	Versoir	rte des Fayards 278	CHF	1'427'550
FIDP-JD	Immeuble existant	Versoir	rte des Fayards 276	CHF	1'212'150
				CHF	42'496'250

Dotations pour travaux pour les immeubles acquis à l'ex-Fondval-BCGe

FIDP-CM	Travaux	Ge-Plainpalais	rue de la Ferme 16	CHF	204'000
FIDP-JD	Travaux	Ge-Cité	rue Daubin 16-18	CHF	201'163
FIDP-JD	Travaux	Ge-Petit-Saconnex	av. Wendt 57	CHF	34'235
FIDP-CM	Travaux	Vermier	rue Grange-Lévrier 8-9	CHF	26'883
FIDP-EK	Travaux	Carouge	rue des Allobrogés 3	CHF	270'000
FIDP-CM	Travaux	Ge-Plainpalais	quai Capo d'Istria 9	CHF	340'000
FIDP-JD	Travaux	Ge-Petit-Saconnex	rue Beau-Site 8	CHF	169'205
FIDP-JD	Travaux	Ge-Cité	rue Jean-Jaquet 10	CHF	91'065



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
 Département du territoire
 Office cantonal du logement et de la planification foncière

Annexe 2.

Etat des dépenses nettes, par bénéficiaire et par objet

FIDP-JD	Travaux	Ge-Petit-Saconnex	rue du Prieuré 6	CHF	270'000	
FIDP-ED	Travaux	Onex	rue du Comte-Géraud 1	CHF	607'900	
FIDP-EK	Travaux	Carouge	rue Jacques-Grosselin 5	CHF	67'899	
FIDP-EK	Travaux	Chêne-Bougeries	ch. du Pont-de-Ville 7	CHF	457'500	
FIDP-JD	Travaux	Ge-Cité	rue de la Servette 37	CHF	26'660	
FIDP-JD	Travaux	Ge-Cité	rue de Zürich 17	CHF	40'008	
				CHF	2'806'518	
DEPENSES NETTES Fondations immobilières de droit public (FIDP) :					97'762'971	


Annexe 2.
Etat des dépenses nettes, par bénéficiaire et par objet

COMMUNES ET FONDATIONS COMMUNALES					CHF	47'607'260
Subventions à l'investissement pour la construction de nouveaux logements						
Fondation de la commune de Bemex pour le logement	Construction	Bemex	ch. de Carabot 37C-37D-37E	CHF	1'000'000	
Commune	Construction	Céligny	rte des Coudres 23-25	CHF	1'079'662	
Fondation de la commune de Chêne-Bourg pour le logement	Construction	Chêne-bourg	rue Peillonex 35A	CHF	959'345	
Commune	Construction	Chancy	rte de Bellegarde 21-23-25	CHF	1'646'400	
Fondation communale immobilière de Lancy	Construction	Lancy	place de Pont-Rouge 4-6-8-10-12 (ex-rte du Grand-Lancy 3)	CHF	3'680'508	
Fondation communale pour le logement de personnes âgées	Construction	Lancy	place de Pont-Rouge 2 (ex-rte du Grand-Lancy 3)	CHF	2'006'241	
Fondation communale immobilière de Lancy	Construction	Lancy	ch. du Crédo 5-7-9 (bât. B)	CHF	3'433'050	
Commune	Construction	Meinier	ch. du Stade 8 à 22	CHF	1'726'071	
Fondation communale Nouveau Meyrin	Construction	Meyrin	2-4 rue des Arpenteurs 2-4 (bât. B1 Les Vergers)	CHF	1'978'250	
Commune	Construction	Meyrin	bât. A13 Les Vergers	CHF	5'265'000	
Commune	Construction	Perly-certoux	rte de Saint-Julien 302	CHF	500'000	
Fondation communale de Puplinge pour le logement	Construction	Puplinge	rue de Fremis 2 à 12 / ch. du Courtil 2	CHF	4'974'532	
Commune	Commune	Soral	rte de Soral 302	CHF	713'710	
Commune	Construction	Thônex	Aravis 1 (Communaux d'Ambilly)	CHF	2'276'420	
Commune	Construction	Thônex	Voiron 1 (Communaux d'Ambilly)	CHF	1'677'900	
Commune	Construction	Thônex	Voiron 3 (Communaux d'Ambilly)	CHF	883'634	
Commune	Construction	Troinex	ch. Dottrens 49-51	CHF	1'120'432	
Fondation des maisons communales de Vernier	Construction	Vernier	ch. de Maisonneuve 2	CHF	631'855	
				CHF	35'551'010	
Subventions à l'investissement pour l'acquisition de terrains						
Fondation des maisons communales de Vernier	Achat de terrains	Vernier	ch. du Croissant 7	CHF	1'210'000	
Fondation des maisons communales de Vernier	Achat de terrains	Vernier	av. Henri-Golay 20	CHF	1'750'000	
				CHF	2'960'000	
Subventions à l'investissement pour l'acquisition d'immeubles existants, y compris rénovation						
Fondation communale immobilière de Lancy	Immeuble existant	Lancy	av. des Communes-Réunies 86-88-90	CHF	2'653'000	
Fondation communale immobilière de Lancy	Immeuble existant	Lancy	av. des Communes-Réunies 80-82-84	CHF	6'243'250	
				CHF	9'096'250	
DEPENSES NETTES Communes et fondations communales :					CHF	47'607'260